

L'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés dans l'agriculture française: un regard au travers de deux grilles typologiques

Vincent Chatellier

▶ To cite this version:

Vincent Chatellier. L'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés dans l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques. 2021. hal-03274451

HAL Id: hal-03274451 https://hal.inrae.fr/hal-03274451

Preprint submitted on 30 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.







L'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés dans l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques

Vincent CHATELLIER

Working Paper SMART – LERECO N°21-05

June 2021



Les Working Papers SMART-LERECO ont pour vocation de diffuser les recherches conduites au sein de l'UMR SMART- LERECO dans une forme préliminaire permettant la discussion et avant publication définitive. Selon les cas, il s'agit de travaux qui ont été acceptés ou ont déjà fait l'objet d'une présentation lors d'une conférence scientifique nationale ou internationale, qui ont été soumis pour publication dans une revue académique à comité de lecture, ou encore qui constituent un chapitre d'ouvrage académique. Bien que non revus par les pairs, chaque working paper a fait l'objet d'une relecture interne par un des scientifiques de l'UMR SMART-LERECO et par l'un des éditeurs de la série. Les Working Papers SMART-LERECO n'engagent cependant que leurs auteurs.

The SMART-LERECO Working Papers are meant to promote discussion by disseminating the research of the SMART-LERECO members in a preliminary form and before their final publication. They may be papers which have been accepted or already presented in a national or international scientific conference, articles which have been submitted to a peer-reviewed academic journal, or chapters of an academic book. While not peer-reviewed, each of them has been read over by one of the scientists of SMART-LERECO and by one of the two editors of the series. However, the views expressed in the SMART-LERECO Working Papers are solely those of their authors.

L'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés au sein de l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques

Vincent CHATELLIER

INRAE, SMART-LERECO, 44000 Nantes

Remerciements

Ce travail a bénéficié du soutien financier du ministère français de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre du projet de recherche Agr'Income (CEP-2018-AAP-02). Mes remerciements à Laurent Piet (INRAE, SMART-LERECO) pour la coordination du projet Agr'Income et pour ses remarques sur une première version de ce texte.

Auteur pour la correspondance :

Vincent Chatellier

INRAE, UMR SMART-LERECO Rue de la Géraudière - BP 71627 44316 Nantes Cedex 3 – France Email : vincent.chatellier@inrae.fr

Téléphone/Phone: +33 (0) 2 40 67 51 72

Fax: +33 (0) 2 40 67 50 74

Les Working Papers SMART-LERECO n'engagent que leurs auteurs.

The views expressed in the SMART-LERECO Working Papers are solely those of their authors

Working Paper SMART - LERECO N°21-05

L'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés au sein de l'agriculture française :

un regard au travers de deux grilles typologiques

Résumé

Le revenu des actifs agricoles non-salariés est placé au cœur de nombreux débats et analyses

portant sur la trajectoire économique des exploitations agricoles françaises. D'après les

données du Réseau d'Information Comptable Agricole (Rica), le résultat courant avant impôt

(RCAI) par unité de travail agricole non-salariée (UTANS) s'est élevé à 29 500 euros (en

monnaie constante de 2019) en moyenne sur les dix ans de la période 2010-2019. Ce résultat

moyen, qui est soumis à de fortes variations interannuelles selon la conjoncture des prix

internationaux et l'importance des récoltes, masque une très grande hétérogénéité. Pour en

rendre compte, deux grilles typologiques sont proposées en s'appuyant sur la combinaison de

trois indicateurs, à savoir la productivité du travail, l'efficience productive et la capacité à

faire face à la dette. Après une analyse portant sur l'évolution de la dispersion du revenu des

actifs agricoles non-salariés au cours des dix dernières années (2010-2019), le mode de

construction des deux grilles est présenté. Une application aux données du Rica permet d'en

mesurer ensuite les enseignements en termes de distribution des exploitations agricoles

françaises et de résultats. La variabilité du RCAI par UTANS est forte entre les OTEX, mais

également au sein de chacune d'elle. L'objectif poursuivi dans la construction de ces deux

grilles typologiques est que celles-ci puissent être mises en œuvre autant que possible par les

producteurs, publics ou privés, de données sur les revenus en agriculture.

Mots-Clés: Rica, revenu agricole, performance économique, typologie, exploitations

agricoles.

Classification JEL: Q12.

2

The heterogeneity of income per non-salaried workers in French agriculture:

a look through two typological grids

Abstract

The income of non-salaried agricultural workers is at the heart of many debates and analyses

concerning the economic trajectory of French farms. According to data from the Farm

Accountancy Data Network (FADN), the farm income (before tax) per annual work unit (non-

salaried AWU) amounted on average to 29,500 euros (in constant 2019 prices) over the ten-

year period 2010-2019. This average, which is subject to strong inter-annual variations

depending on the evolution of international prices and harvested quantities, masks a very

strong heterogeneity. To account for this aspect, two typological grids are proposed in this

paper, based on a combination of three indicators, namely labor productivity, productive

efficiency and debt sustainability. After analyzing the evolution of income dispersion of non-

salaried AWU over the last ten years, we present how the two grids were constructed. An

application to FADN data permits to measure teachings (developments, progress) in terms of

the distribution of French farms and farm incomes. The variability of farm incomes per

annual work unit is strong across farm types, but also within each type of farms. The paper

aims to convince public and private producers of data on agricultural income to implement

whenever possible the two typological grids introduced here.

Keywords: FADN, farm income, economic performance, typology, farms.

JEL classification: Q12.

3

L'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés au sein de l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques

1. Introduction

Dans un article datant de plus de 60 ans, Joseph Klatzmann écrivait : « la question des revenus agricoles fait partie de ces sujets qui soulèvent les passions. Les affirmations les plus contradictoires sont prononcées, avec une égale assurance. Pour les uns, l'agriculture est victime d'une grande injustice dans la répartition du revenu national. D'autres déclarent, au contraire, que les agriculteurs bénéficient de privilèges inadmissibles, en ne payant pratiquement pas d'impôts » (Klatzmann, 1959, page 1067).

Depuis lors, force est de constater que la thématique des revenus en agriculture n'a jamais cessé de susciter des débats et des travaux de recherche, tant en France, dans l'Union européenne (Allanson, 2017; European Commission, 2019; Finger et El Benni, 2021) qu'au niveau international. La mise en œuvre du Réseau d'Information Comptable Agricole (Rica) à partir de 1968 (Chantry, 2003), et qui subsiste toujours, en a facilité le développement. Dès le début des années soixante-dix, ces données ont ainsi été utilisées pour rendre compte de l'évolution du revenu dégagé par les exploitations agricoles (Carles, 1973) et discuter des méthodes employées pour ce faire (Carles, 1974; Greiner, 1976). Les premiers travaux publiés sur la disparité des revenus agricoles cherchaient déjà à mieux comprendre les liens existants entre la taille des exploitations, les orientations productives et les niveaux de revenus (Carles et Nanquette, 1977). Ces questions subsistent toujours même si elles s'inscrivent dans un contexte économique et social différent, en raison notamment de la baisse drastique de nombre d'exploitations (Piet et Saint-Cyr, 2018), de l'agrandissement des structures, de la spécialisation renforcée des outils de production et du développement des formes sociétaires (Desriers, 2007). Un peu plus tard, au cours des années quatre-vingt, des travaux se sont intéressés aux rapports entre revenus agricoles et prix (Tarditi, 1985), aux revenus non agricoles des agriculteurs (Vert, 1985), aux relations entre endettement et revenu disponible (Blogowski et al., 1983; Léon, 1987) ou à l'hétérogénéité technique et structurelle dans les exploitations (Boussard, 1986). Au cours des années quatre-vingt-dix, qui furent marquées par une réforme d'ampleur de la Politique agricole commune (PAC), les travaux se sont orientés vers de nouveaux sujets tels que le lien entre les aides directes et les revenus (Bazin, 1994), les disparités de revenus agricoles (Bourgeois, 1994), les revenus agricoles négatifs (Brangeon et al., 1994), les indicateurs de détection de la difficulté financière (Colson et Pineau, 1991), les performances des exploitations en zones défavorisées (Hulot, 1990), *etc*. Depuis 2000, plusieurs publications ont permis de faire la lumière sur des points importants tels que les niveaux et la variabilité des revenus en élevage laitier (Idele, 2005) ; la baisse des revenus et l'essoufflement de la productivité dans l'agriculture (Butault, 2006) ; la dépendance du revenu aux modalités d'attribution des aides directes de la PAC (Chatellier, 2020 ; Biagini *et al.*, 2020 ; Espinosa *et al.*, 2020 ; Piet et Desjeux, 2021 ;) ; l'hétérogénéité des revenus (Chassard et Chevalier, 2007 ; Delord, 2011 ; Bourgeois, 2018 ; Piet *et al.*, 2020).

Proposer une analyse portant sur les niveaux de revenus et l'hétérogénéité de ceux-ci, comme cela est proposé ci-après, est important pour au moins trois raisons : i) depuis plusieurs années, les médias véhiculent souvent l'idée que les agriculteurs français seraient victimes de bas niveaux de revenus, sans que ces affirmations donnent lieu aux pondérations méthodologiques utiles en fonction de la période considérée, des indicateurs pris en référence ou du niveau de dispersion des résultats ; ii) la faiblesse des revenus en agriculture, qui est une réalité pour de nombreuses exploitations, est un frein à l'entrée de jeunes dans ce secteur, alors même que le défi du renouvellement générationnel est déjà bien présent ; iii) le niveau de revenu d'une exploitation est influencé par un ensemble complexe et imbriqué de facteurs dont le potentiel agronomique des terres, les productions agricoles mises en œuvre, la taille de la structure, les compétences techniques et managériales de l'agriculteur, le ciblage plus ou moins favorable des aides directes, le niveau d'endettement à l'installation, etc.

La Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (Agreste, 2020-a) présente chaque année des documents relatifs aux performances économiques des exploitations agricoles françaises, lesquels retiennent une attention toute particulière de la part des pouvoirs publics, des organisations professionnelles et de l'opinion publique. Ces documents, complétés par ceux diffusés au titre des tableaux standards du Rica (Agreste, 2020-b), permettent de disposer d'une information précise sur le niveau des revenus des agriculteurs et leur disparité, moyennant le plus souvent des approches privilégiant les orientations technico-économiques (OTEX), les classes de dimension économique et les régions. L'indicateur économique le plus classiquement mis en avant dans ces travaux est le résultat courant avant impôt (RCAI) par unité de travail agricole non-salariée (UTANS). Par rapport à l'EBE, le RCAI permet surtout d'intégrer les dépenses liées aux investissements réalisés.

Dans ce cadre, et moyennant l'utilisation des données du Rica, cet article est structuré autour de trois parties. Après avoir rappelé la méthode de calcul du RCAI par UTANS, ainsi que les atouts et limites de cet indicateur, la première partie présente une analyse sur dix ans (2010-19) de son niveau et de sa dispersion. La deuxième partie, à vocation d'abord méthodologique, propose une première grille typologique permettant de répartir les exploitations agricoles françaises en 64 catégories, issues du croisement de trois indicateurs économiques (production agricole / unité de travail agricole; production agricole / consommations intermédiaires et excédent brut d'exploitation / annuités) avec, pour chacun d'eux, quatre modalités. Cette première grille typologique est d'abord appliquée sur chaque année de la période 2010 à 2019, pour procéder ensuite à une agrégation des résultats sur dix ans (en euros constants de 2019); cela permet d'offrir une vision consolidée de la performance, de façon indépendante des immanquables effets conjoncturels qui se traduisent par des variations plus ou moins fortes des prix et des volumes de production. La troisième partie présente une seconde grille typologique, construite sur la base des trois mêmes indicateurs, mais selon une méthode différente qui permet d'intégrer dans sa construction les spécificités propres à chacune des 15 OTEX. Cette deuxième typologie, qui identifie huit classes, est appliquée uniquement sur l'année 2019 pour varier les apports et être en mesure de rendre compte des résultats les plus récents disponibles.

Ces deux grilles typologiques permettent de souligner la grande diversité des situations économiques qui prévaut au sein l'agriculture française. Elles visent à enrichir les débats portant sur les facteurs explicatifs des écarts de revenus entre les exploitations. Ainsi, à titre d'exemple, une exploitation agricole ayant un haut niveau de productivité du travail n'est pas nécessairement performante au niveau de son revenu si, de façon parallèle, la maitrise technique est insuffisante et/ou si sa dépendance aux dettes est forte. Pour la première grille typologique, les résultats sont présentés en moyenne sur dix ans (2010-2019), en euros constants de 2019. Ce choix permet d'offrir une vision robuste de la performance, ce de façon indépendante des effets conjoncturels (variation des prix et des volumes de production). Pour la seconde grille typologique, seule l'année 2019 a été considérée car cela permet d'apporter des informations complémentaires basées sur la dernière année disponible.

2. Le RCAI par UTA non-salariée : définition et évolution interannuelle

Tout en acceptant l'idée que d'autres indicateurs puissent aussi avoir de l'intérêt pour aborder la question de la performance économique des exploitations agricoles, une focalisation est faite ici sur le RCAI par UTANS. Contrairement à d'autres soldes intermédiaires de gestion (dont la valeur ajoutée brute et l'excédent brut d'exploitation) issus du compte de résultat et dont les modalités de calcul sont également bien précises¹, le RCAI présente l'avantage de prendre en compte, dans son calcul, les dotations aux amortissements et les intérêts. En effet, une exploitation agricole peut avoir un EBE élevé mais, *in fine*, dégager un faible revenu dans le cas où les investissements réalisés en amont pour assurer l'activité productive ont été très conséquents. Le RCAI permet donc de mesurer les performances liées à l'activité opérationnelle d'une entreprise en tenant compte notamment de la politique financière (endettement et placements financiers) et en excluant l'impact des évènements exceptionnels. Le RCAI, qui est la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier, permet de recenser toutes les charges et les produits d'une exploitation. Il est déterminé juste avant la déduction des cotisations sociales de l'exploitant et des impôts; les charges salariales (salaires des employés et cotisations sociales liées) sont, en revanche, déjà déduites dans le RCAI.

Le RCAI présente certes de nombreux atouts pour rendre compte des performances économiques des exploitations agricoles, mais une prudence s'impose dans son utilisation. Compte tenu de la variabilité interannuelle des prix des produits agricoles et des intrants et de la sensibilité de l'offre agricole aux aléas climatiques, cet indicateur du bas du compte de résultat est sensible aux effets de conjoncture. Il importe donc, du moins dans certaines analyses, de ne pas limiter l'analyse aux seuls résultats d'une année donnée mais de s'inscrire dans une perspective pluriannuelle. Le RCAI ne peut prétendre traduire, à lui seul, un niveau de vie des agriculteurs pour plusieurs raisons : i) le résultat d'une entreprise agricole peut certes contribuer aux revenus du ménage agricole par le canal des prélèvements privés de l'agriculteur, mais ces derniers ne sont pas nécessairement proportionnels au RCAI (Piet *et al.*, 2021) ; ii) le revenu du ménage peut être complété par des revenus extérieurs à ceux issus de l'exploitation agricole (Delame, 2021) : travail à l'extérieur de l'un des membres du ménage,

¹ Valeur ajoutée brute (VAB) = Production de l'exercice (nette des achats d'animaux) - Consommation intermédiaires - Loyers et fermages - Assurances + rabais, ristourne et remises.

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = VAB + Remboursement forfaitaire de la Taxe sur la Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation + Indemnités d'assurances - Impôts et taxes - Charges de personnel.

Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) = EBE - Dotations aux amortissements + Transfert de charges + Produits de gestion courante - Charges financières + Produits financiers.

perception de prestations sociales, revenus issus de la valorisation d'un patrimoine personnel, *etc.*; iii) les agriculteurs peuvent aussi parfois bénéficier de certains avantages en nature (logement, charges afférentes au logement, véhicules, alimentation...) non pris en compte dans les réflexions; iv) outre les prélèvements privés, le RCAI doit aussi permettre de financer les cotisations sociales de l'exploitant et l'autofinancement d'investissements.

Dans l'analyse qui suit, le RCAI est rapporté aux UTA non-salariées (UTANS); le coût lié à la main d'œuvre salariée étant déjà déduit, le dénominateur ne peut être les UTA totales. Un raisonnement par UTANS et non pas par exploitation est nécessaire dans la mesure où la structure des exploitations est très hétérogène, ce d'autant que le poids des formes sociétaires tend à se développer (Lacombe, 2016). Le nombre d'UTANS correspond à une estimation basée sur l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an (une UTA équivaut ainsi à 1 600 heures de travail annuel).

Partant des données individuelles du Rica France sur les dix dernières années (2010 à 2019), une analyse de la dispersion du RCAI par UTANS est conduite, dans un premier temps, toutes exploitations agricoles confondues. Les calculs sont réalisés sur les échantillons complets du Rica et non pas moyennant le recours à un échantillon constant ; ceci aurait entraîné une perte importante des effectifs.

Toutes exploitations agricoles confondues à l'échelle de la France, le RCAI par UTANS s'élève, en moyenne annuelle sur dix ans, à 29 500 euros (en monnaie constante de 2019; tous les chiffres étant arrondis à la centaine pour faciliter de lecture). Ce montant masque une forte variabilité interannuelle (Tableau 1). Aux extrêmes, cet indicateur passe, en effet, de 37 500 euros en 2012 (année caractérisée par des hauts niveaux de prix) à seulement 19 800 euros en 2016, soit près de deux fois moins. Avec 2009, l'année 2016 a été l'une des deux plus mauvaises des deux dernières décennies pour le revenu des agriculteurs français. Deux facteurs principaux expliquent la situation très détériorée des revenus en 2016. Le premier facteur tient aux rendements en blé qui, en France, ont chuté de l'ordre de 30% par rapport à 2015 et de 25% par rapport à la moyenne de la période des cinq précédentes années. L'abondance des pluies et le manque de luminosité au cours des mois de mai et de juin sont à l'origine de cette mauvaise récolte, l'une des moins bonnes depuis trente ans. Cette baisse des volumes n'a pas entraîné une remontée des prix dans la mesure où, parallèlement, la récolte mondiale atteignait un niveau record, en raison notamment des volumes de blé récoltés en Russie et Ukraine (FAO, 2017). Le deuxième facteur tient à la chute du prix du lait imputable, pour une large part, à l'augmentation de l'offre européenne de lait, dans un contexte marqué par l'abandon des quotas laitiers en 2015 (FranceAgriMer, 2017). Les aides directes, dont le montant alloué par exploitation a peu varié tout au long de la période 2010-2019, ont joué, de leur côté, un rôle de stabilisation. Les résultats de l'année 2019 sont, quant à eux, nettement plus proches de la moyenne décennale.

Tableau 1. Dispersion du RCAI par UTANS dans les exploitations agricoles françaises : résultats moyens pour la période 2010 à 2019, toutes OTEX, en euros constants de 2019

	P10	P25	P50	Moyenne	P75	P90	(P75-P25) / Médiane	(P90-P10) / Médiane
2010	900	12 100	25 500	33 100	44 200	75 100	1,26	2,91
2011	1 400	13 300	28 200	36 600	48 500	84 600	1,25	2,95
2012	2 600	13 300	27 700	37 500	51 300	88 100	1,37	3,09
2013	-7 700	6 100	19 500	26 400	37 200	65 400	1,59	3,75
2014	-6 600	6 900	20 000	26 100	35 900	59 700	1,45	3,32
2015	-5 600	7 500	20 400	27 200	37 000	64 000	1,45	3,41
2016	-15 600	900	14 900	19 800	31 100	53 500	2,03	4,64
2017	-5 200	7 900	21 400	27 900	38 500	63 500	1,43	3,21
2018	-5 200	7 500	21 200	30 300	39 700	70 900	1,52	3,59
2019	-4 600	8 300	21 800	30 000	41 000	70 300	1,50	3,44
Moy. 10 ans	-4 600	8 400	22 100	29 500	40 400	69 500	1,45	3,35

Source : SSP/Rica France - Calculs de l'auteur

La valeur médiane du RCAI par UTANS (22 100 euros en moyenne sur 10 ans) est inférieure d'environ un quart à la valeur moyenne. Cette situation, qui rappelle l'existence d'une répartition inégalitaire des exploitations autour de cet indicateur, se retrouve aussi dans les études portant sur les écarts de salaires dans la société française (INSEE, 2019). Cela tient au fait que certains très hauts niveaux de revenus ont pour effet de tirer la valeur moyenne vers le haut. Une analyse de la distribution du RCAI par UTANS est ainsi conduite en valorisant les quantiles. Deux cas sont considérés. Le premier présente l'écart entre la valeur des premier (P10) et dernier (P90) déciles. Il s'agit d'un paramètre de dispersion absolue qui correspond à l'étendue de la distribution une fois que l'on a retiré les 10% des valeurs les plus faibles et les 10% des valeurs les plus fortes. L'écart mesuré en valeur absolue peut ensuite être rapporté à la valeur médiane pour obtenir un ratio (3,35 sur la période des 10 ans). Le second cas est identique dans l'esprit, mais il s'appuie cette fois sur les quartiles (P25 et P75). Dans ce cas, les résultats sont respectivement un écart de 32 000 euros et un ratio de 1,45.

D'une manière générale, la valeur des deux ratios, c'est-à-dire la dispersion, est plus élevée lorsque la conjoncture économique est mauvaise, du moins pour certaines productions agricoles. La valeur maximale de ces ratios est ainsi atteinte en 2016 (respectivement 4,64 et 2,03). Inversement, ces valeurs sont plus faibles lors des meilleures années (2011 et 2012). En considérant les trois premières années de la période étudiée (2010-12) et les trois dernières (2017-19), une certaine accentuation des écarts de revenus au sein de l'agriculture française est constatée : le premier ratio passe en effet de 2,98 à 3,46 entre ces deux sous-périodes. De façon complémentaire à l'analyse qui précède, une analyse similaire est conduite pour chacune des 15 OTEX de la nomenclature du Rica ; seuls les résultats moyens calculés sur l'ensemble de la décennie sont présentés (Tableau 2).

Tableau 2. Dispersion du RCAI par UTANS dans les exploitations françaises selon les OTEX – Calcul en moyenne sur dix ans (2010-2019) en euros constants de 2019

	P10	P25	P50	Moyenne	P75	P90	(P75-P25)/ Médiane	(P90-P10)/ Médiane
1500 - Céréales et Oléoprot.	-7 800	6 100	22 100	27 000	42 400	68 300	1,64	3,44
1600 - Cultures générales	1 200	17 200	38 700	50 700	71 100	113 700	1,39	2,91
2800 - Maraîchage	-6 800	7 300	20 500	34 000	43 000	97 200	1,74	5,07
2900 - Fleurs et horticulture	-4 400	6 500	20 400	26 500	36 400	60 700	1,47	3,19
3500 - Viticulture	-7 200	10 800	31 700	47 100	68 000	123 400	1,80	4,12
3900 - Fruits et cult. perm.	-8 000	5 500	19 200	29 300	41 700	78 100	1,89	4,48
4500 - Bovins lait	2 300	11 800	22 500	24 600	34 900	47 600	1,03	2,01
4600 - Bovins viande	-2 200	8 100	17 600	18 600	27 600	39 600	1,11	2,38
4700 - Bovins mixtes	900	11 200	21 700	23 500	34 100	47 800	1,06	2,16
4813 - Ovins et caprins	-200	9 100	17 900	20 300	29 100	41 200	1,12	2,31
4840 - Autres herbivores	-8 500	1 500	13 000	17 400	23 000	34 500	1,65	3,31
5100 - Porcins	-8 200	11 000	32 200	39 100	57 400	94 900	1,44	3,20
5200 - Volailles	700	10 900	24 400	29 600	41 300	63 100	1,25	2,56
5374 - Granivores mixtes	2 700	12 700	24 900	27 500	38 600	54 400	1,04	2,08
6184 - Polycult. Polyélevage	-6 500	7 100	20 800	25 400	37 400	58 200	1,46	3,11
Ensemble	-4 600	8 400	22 100	29 500	40 400	69 500	1,45	3,35

Ce travail permet de mettre lumière les principaux résultats suivants :

- En moyenne nationale sur dix ans, le RCAI par UTANS est nettement plus faible dans les exploitations spécialisées en bovins-viande (18 600 euros), en ovins-caprins (20 300 euros) et en bovins-lait (24 600 euros) que dans les exploitations spécialisées en production porcine (39 100 euros), en viticulture (47 100 euros) ou en cultures générales (50 700 euros).
- La valeur du P90 est, en moyenne, de seulement 39 600 euros en bovins-viande, 41 200 euros en ovins-caprins et 47 600 euros en bovins-lait alors qu'elle culmine à 94 900 euros en production porcine, 97 200 euros en maraîchage, 113 700 euros en cultures générales et 123 400 euros en viticulture.
- La valeur du P10 est négative ou proche de zéro pour toutes les OTEX; la valeur du P25 (8 500 euros en moyenne) est également faible pour la très grande majorité des OTEX. Ce constat rappelle l'existence de difficultés économiques récurrentes dans de nombreuses exploitations agricoles françaises. Parmi les exploitations à faibles revenus, certaines bénéficient pourtant de montants élevés d'aides directes, notamment celles orientées en céréales et en ruminants. Elles sont alors particulièrement sensibles à la question de la réorientation des aides directes dans le cadre de la PAC post 2023 (Chatellier et al., 2021).
- La dispersion du RCAI par UTANS, mesurée au travers des ratios [(P90 P10) / médiane] ou [(P75 P25) / médiane], est particulièrement forte dans les exploitations spécialisées en fruits, en viticulture et en maraîchage. Elle l'est nettement moins dans les productions de ruminants. En production laitière, où cette dispersion est moindre, les exploitations sont moins sujettes à des variations importantes de production (en volume) que dans les productions végétales (avec parfois une chute des rendements dans certaines zones géographiques mais pas dans d'autres). De même, elles sont moins dispersées en termes de chiffre d'affaires par emploi.
- Le RCAI par UTANS des producteurs spécialisés en céréales et oléo-protéagineux a été en moyenne négatif en 2016 (-3 400 euros) en raison de la chute spectaculaire des rendements; aucune autre OTEX n'a connu une telle situation sur l'ensemble de la période étudiée. En moyenne sur les trois dernières années, le RCAI par UTANS de ces exploitations s'est élevé à 21 400 euros, soit 27% de moins que la moyenne toutes OTEX confondues. Cette situation tranche avec la situation qui prélavait en début de période (52 000 euros par an en moyenne sur 2010-2012). La baisse du montant des aides directes

- à l'hectare (-28% entre 2010 et 2019 en monnaie constante de 2019), consécutive aux décisions prises dans le cadre de la PAC, explique pour partie cette situation (Détang-Dessendre et Guyomard, 2021).
- Les exploitations spécialisées en bovins-lait se distinguent par la plus faible dispersion du RCAI par UTANS des 15 OTEX étudiées. Cette situation peut s'expliquer de différentes façons : les quotas laitiers et la logique passée d'attribution des références laitières ont contribué à « figer » d'une certaine manière l'agrandissement des structures dans ce secteur, du moins plus que dans d'autres (Idele, 2019 ; Perrot *et al.*, 2018) ; les petites structures (par exemple, celles de moins de 40 vaches laitières) sont devenues rares sous la pression des laiteries (exigence sur la qualité du lait, collecte minimale pour justifier le déplacement, *etc.*) et des politiques publiques (mesures de pré-retraite, incitations à la reconversion vers la production allaitante, *etc.*). De plus, les deux crises de prix enregistrées en 2009, puis en 2016, ont contribué à l'abandon de l'activité laitière dans de nombreuses unités peu performantes économiquement (Chatellier, Perrot *et al.*, 2021).

Cette analyse synthétique sur l'évolution des revenus des actifs agricoles non-salariés et leur dispersion sur dix ans invite à mieux comprendre la manière dont certains indicateurs économiques s'emboitent pour que cette hétérogénéité du RCAI par UTANS se révèle (Gaudin *et al.*, 2011). C'est précisément l'objet des deux grilles typologiques proposées ciaprès. Leur construction est réalisée dans l'objectif d'apporter un autre regard sur la dispersion des revenus au sein de l'agriculture française que les méthodes, au demeurant pertinentes et utiles, qui sont actuellement les plus publiées ou valorisées : analyse selon les déciles, les régions administratives, les OTEX, les classes de production brute standard, *etc*.

La méthode de construction de ces grilles typologiques est volontairement simple car l'objectif est que celles-ci puissent être utilisées ensuite facilement par les acteurs qui s'intéressent à ces questions. Elle est aussi stable dans le temps de façon à ce que des comparaisons pluriannuelles puissent être envisagées sans ressentir le besoin, chaque année, de modifier les paramètres sous-jacents. Enfin, elle permet de représenter la diversité des revenus sans tomber dans l'écueil de générer un nombre trop conséquent de classes, au risque que celles-ci regroupent, *in fine*, un effectif trop faible et donc non représentatif d'exploitations.

3. Une grille typologique pour répartir les exploitations en 64 catégories issues du croisement de trois indicateurs économiques répartis en quatre modalités chacun

Les deux méthodes proposées ont en commun de reposer sur l'utilisation des trois mêmes indicateurs économiques. Schématiquement, le premier concerne la capacité à produire suffisamment de valeur par travailleur. Sans création de valeur, il est évidemment impossible d'obtenir un revenu à la fin. Le deuxième concerne la capacité managériale de l'agriculteur relativement à l'efficience du système : tout gaspillage de ressources réduit les espérances de gains. Le troisième concerne la capacité de l'exploitation à faire face à ces engagements financiers. Cet indicateur, couplé aux deux autres, permet d'apprécier la capacité à dégager de la richesse et à réaliser des investissements en les finançant par la dette bancaire.

Les trois indicateurs retenus sont en effet les suivants :

- Le premier (ratio R1) est intitulé « la productivité du travail ». Il est calculé en rapportant la valeur totale de la production agricole d'une exploitation (subventions d'exploitation comprises) à sa main d'œuvre totale (exprimée en UTA). La « production agricole » est définie comme la somme de la production vendue (ventes d'animaux, de produits d'animaux, de produits végétaux bruts, de produits végétaux transformés, de produits horticoles), des variations de stocks de produits, de la production immobilisée, de la production autoconsommée, des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des produits liés à des locations et des produits issus de l'agritourisme. Les achats d'animaux viennent, quant à eux, en déduction.
- Le deuxième (ratio R2) est intitulé « l'efficience productive ». Il est calculé en rapportant la valeur de la production agricole (subventions d'exploitation comprises) au montant des consommations intermédiaires (CI)². Le ratio inverse (i.e. « l'inefficience productive ») aurait également été possible, mais celui retenu permet de faciliter le sens de la lecture : plus la valeur de ce ratio est élevée et plus l'obtention d'un niveau élevé de revenu est probable (comme c'est le cas pour les deux autres ratios considérés).

l'électricité; les frais de déplacements.

² Les consommations intermédiaires regroupent les charges d'approvisionnement (aliments du bétail, produits vétérinaires, engrais et amendements, produits phytosanitaires, carburants, combustibles et fournitures); les charges d'entretien des bâtiments et du matériel; les travaux et services pour les cultures et les élevages; les loyers du matériel et des animaux; les honoraires vétérinaires et des services à l'élevage; l'eau, le gaz et

 Le troisième (ratio R3) est intitulé « la capacité à faire face à la dette ». Il est calculé en rapportant l'EBE au montant des annuités. Ces dernières regroupent les charges liées au remboursement du capital des emprunts et aux intérêts de ceux-ci.

Une première analyse basée sur l'ensemble des exploitations agricoles (toutes OTEX) permet de mettre en évidence les liens tissés entre chacun de ces trois ratios et le RCAI par UTANS. Pour donner de la robustesse à ce calcul et être moins sensible aux effets de conjoncture, les résultats présentés ci-après correspondent à des moyennes déterminées sur une période de 10 ans (2010 à 2019); les valeurs étant exprimées en euros constants de 2019. Pour mettre en évidence les liens évoqués, la population du Rica est scindée en quatre modalités (ou classes) pour chacun des trois ratios. Les bornes (Tableau 3) ont été définies suite à des analyses de dispersion, pour ne pas trop déséquilibrer les effectifs entre chaque classe, et avec le souci de disposer de seuils qui soient faciles à interpréter et à utiliser par d'autres utilisateurs potentiels (valeurs arrondies). Ainsi, les 84 160 exploitations ayant pour l'indicateur R1 une valeur inférieure à 70 000 euros dégagent, moyenne, un RCAI par UTANS de 11 500 euros ; celui-ci s'élève à 51 600 euros pour les exploitations relevant de la modalité supérieure (plus de 150 000 euros). Cet écart, très important entre les deux classes extrêmes (facteur de 4,5), montre bien le rôle positif joué par la productivité du travail sur le niveau des revenus. Une exploitation hautement productive à l'unité de main d'œuvre n'est cependant pas toujours en capacité de dégager un haut niveau de RCAI par UTANS. Concernant le R2, les tendances globales vont dans le même sens que celles de R1, avec même un peu plus d'intensité. En effet, les 68 660 exploitations de la classe inférieure à 1,6 dégagent, en moyenne, un RCAI par UTANS, de 7 000 euros contre 51 300 euros pour les 99 310 exploitations de la classe supérieure à 2.2 (facteur de 7,3). Pour le R3, les liens sont également forts. Ainsi, les 63 360 exploitations de la première modalité (moins de 1,5) dégagent un RCAI par UTANS négatif (-600 euros) alors que celui-ci atteint 44 500 euros pour les 82 640 exploitations de la quatrième modalité (plus de 5).

La première grille typologique est construite en croisant, entre elles, les quatre modalités de chacun des trois indicateurs. Un tel croisement permet d'identifier 64 catégories (Tableau 3). Ce choix de retenir autant de catégories est guidé par une double volonté : i) procéder à un éclatement suffisant de la population pour mettre en avant la diversité des situations économiques ; ii) ne pas générer trop de catégories de façon à ce que chacune d'elles allie pertinence et représentativité.

Tableau 3. Répartition des exploitations agricoles françaises (toutes OTEX) selon la première grille typologique : effectifs en moyenne annuelle sur dix ans (2010-2019)

R1 = Production	R2 = Production	R3 = EBE / Annuités					
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total	
	1,6 <	12 750	1 800	1 380	3 580	19 510	
	1,6 à 1,9	4 190	2 870	3 630	5 170	15 870	
70 k€ <	1,9 à 2,2	2 460	2 670	3 510	5 410	14 050	
	> 2,2	2 930	4 050	8 920	18 840	34 750	
	Total	22 330	11 390	17 430	33 000	84 160	
	1,6 <	5 710	1 970	1 480	2 210	11 380	
	1,6 à 1,9	2 870	4 010	4 080	3 310	14 270	
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	1 450	3 050	4 550	3 820	12 860	
	> 2,2	1 140	3 710	8 320	10 490	23 670	
	Total	11 170	12 740	18 440	19 830	62 180	
	1,6 <	7 860	4 010	2 530	1 450	15 840	
	1,6 à 1,9	4 460	7 430	6 430	2 760	21 070	
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	1 850	4 780	6 500	3 520	16 650	
	> 2,2	1 060	3 960	8 370	8 500	21 890	
	Total	15 220	20 180	23 820	16 220	75 460	
	1,6 <	8 480	6 920	4 680	1 850	21 940	
	1,6 à 1,9	3 810	7 090	5 310	2 050	18 250	
> 150 k€	1,9 à 2,2	1 570	4 580	5 600	2 540	14 300	
	> 2,2	770	2 990	8 110	7 140	19 010	
	Total	14 630	21 580	23 690	13 580	73 490	
	1,6 <	34 800	14 700	10 070	9 090	68 660	
	1,6 à 1,9	15 330	21 400	19 450	13 290	69 460	
Total	1,9 à 2,2	7 330	15 080	20 160	15 290	57 860	
	> 2,2	5 900	14 710	33 720	44 970	99 310	
	Total	63 360	65 900	83 390	82 640	295 290	

Cette grille typologique permet une analyse beaucoup plus précise que celle, au demeurant utile, proposée à partir des trois indicateurs pris individuellement. Elle offre l'opportunité d'identifier, par exemple, des exploitations qui, certes, disposent d'un haut niveau de productivité du travail, mais sont pénalisées au niveau du revenu par une mauvaise efficience dans l'utilisation des consommations intermédiaires et/ou un poids élevé des charges liées aux investissements passés. Sur le terrain, les situations sont à la fois diversifiées et complexes. Ainsi, par exemple, le recours à une utilisation importante de consommations intermédiaires peut parfois être un moyen pour maximiser la productivité du travail. De même, une exploitation ayant une production agricole (en valeur) élevée ne souffre pas toujours d'un haut niveau d'endettement. Si le processus d'agrandissement entraîne souvent des investissements conséquents, certains agriculteurs en fin de carrière ont parfois remboursé

tout ou partie de leurs emprunts (contrairement aux plus jeunes). Enfin, nombreuses sont les petites exploitations agricoles qui parviennent à se maintenir en place grâce à un niveau très faible de charges (peu d'intrants, pas d'endettement, *etc.*) et/ou à l'activité professionnelle extérieure de l'exploitant (le salaire obtenu à l'extérieur étant parfois réinjecté dans la structure, ce qui lui permet de faciliter son maintien).

Tableau 4. RCAI par UTANS dans les exploitations agricoles françaises (toutes OTEX) selon la première grille typologique (moyenne annuelle sur 10 ans de la période 2010-2019, euros constants 2019)

R1 = Production	R2 = Production		R3	= EBE / Annui	tés	
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total
	1,6 <	-16 100	3 800	7 300	6 200	-8 300
	1,6 à 1,9	-6 600	7 200	11 100	12 100	6 000
70 k€ <	1,9 à 2,2	-5 000	11 400	16 000	16 100	11 800
	> 2,2	2 600	18 800	25 800	27 600	24 200
	Total	-10 500	11 600	19 200	21 100	11 500
	1,6 <	-12 200	7 900	9 600	12 300	-500
	1,6 à 1,9	2 500	13 800	18 800	21 700	14 700
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	9 000	18 900	25 200	29 800	23 300
	> 2,2	18 800	31 400	42 600	51 700	43 500
	Total	-2 000	18 800	30 000	38 300	24 500
	1,6 <	-6 400	11 900	18 600	21 400	5 400
	1,6 à 1,9	7 800	19 800	27 800	31 800	21 400
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	17 600	27 900	35 200	41 600	32 400
	> 2,2	30 800	44 000	59 600	84 300	63 900
	Total	3 900	24 300	39 600	59 900	32 200
	1,6 <	2 400	28 900	43 300	49 900	24 800
	1,6 à 1,9	19 300	33 500	49 500	62 100	38 600
> 150 k€	1,9 à 2,2	34 400	44 000	57 900	67 900	52 400
	> 2,2	49 500	65 200	92 000	139 500	101 900
	Total	13 200	38 300	63 000	98 600	51 600
	1,6 <	-9 200	18 500	27 600	19 300	7 000
Ensemble	1,6 à 1,9	5 300	21 400	28 800	25 800	21 000
	1,9 à 2,2	12 000	27 900	35 100	33 000	30 000
	> 2,2	16 300	37 900	53 200	58 900	51 300
	Total	-600	25 600	39 600	44 500	29 500

Source : SSP/Rica France - Calculs de l'auteur

Pour chacune des dix années de la période 2010-2019, une répartition des exploitations agricoles du Rica est réalisée en fonction de cette grille typologique. D'une année à l'autre, la répartition des effectifs entre les 64 catégories varie légèrement en raison de la sensibilité des indicateurs retenus aux effets de conjoncture. Ainsi, par exemple en 2016 (mauvaise année), certaines exploitations ont franchi le seuil d'une classe inférieure pour l'un ou même pour les

trois indicateurs en raison de la baisse soudaine de la valeur de la production. La situation est en revanche inverse dans le cas des années économiquement plus favorables, comme en 2011 ou en 2012. En considérant une moyenne de dix années (Tableau 4), les effets de conjoncture s'effacent pour montrer un portrait plus fidèle et solide des réalités.

Sans revenir sur le lien des trois indicateurs pris individuellement au RCAI par UTANS, les principaux résultats qui ressortent de ce travail sont les suivants :

- Parmi les exploitations peu productives à l'unité de main d'œuvre (R1 inférieur à 70 000 euros), 22% d'entre elles parviennent tout de même à dégager un RCAI par UTANS proche de la moyenne générale (29 500 euros) : il s'agit d'exploitations dont les ratios R2 et R3 sont les plus élevés. Inversement, parmi les exploitations ayant un niveau élevé de productivité du travail (quatrième modalité de R1), certaines dégagent un revenu inférieur à la moyenne générale, étant pénalisées par un positionnement dans les deuxièmes et, a fortiori, premières modalités de R2 et R3. Parmi ces exploitations, certaines peuvent être conduites à la faillite en cas de crise économique prolongée ; c'est particulièrement vrai pour celles dont le ratio R2 est durablement faible. Une maîtrise insuffisante des techniques est rarement supportable à long terme, notamment dans les productions où les cycles de production sont courts.
- Parmi les exploitations les plus efficientes (quatrième modalité de R2), le RCAI par UTANS passe cependant de 24 200 euros pour les 34 750 exploitations les moins productives (première modalité de R1) à 101 900 euros pour les 19 010 plus productives (quatrième modalité de R1). Ce constat rappelle le rôle déterminant joué par la productivité du travail, à efficience productive donnée.
- La capacité à faire face à la dette (R3) est un indicateur qui dépend certes des performances de l'entreprise (mesurées ici par l'EBE), mais aussi souvent de son cycle de vie ; ainsi, un agriculteur en phase d'installation peut difficilement appartenir à la quatrième modalité de R3 en raison du niveau généralement plus élevé de l'endettement. Parmi les 82 640 exploitations relevant de la quatrième modalité de R3, les 13 580 unités les plus productives (quatrième modalité de R1) dégagent un RCAI par UTANS de 98 600 euros contre seulement 21 100 euros pour les 33 000 unités les moins productives. Une nouvelle fois, l'effet de la productivité du travail est fort.

En poussant l'analyse aux extrêmes, cette grille typologique valide le fait que les exploitations agricoles françaises qui bénéficient des plus hauts niveaux de RCAI par UTANS (139 500 euros) sont celles, au demeurant peu nombreuses (7 140, soit 2,5% du total des effectifs) qui se situent dans la modalité la plus élevée pour chacun des trois indicateurs. La logique inverse est également vérifiée : les 12 750 exploitations de la modalité la plus basse pour chacun des trois indicateurs ont un RCAI par UTANS moyen de -16 100 euros, le plus faible de toute la grille.

Les utilisateurs de cette grille typologique peuvent, si nécessaire, procéder à un regroupement des 64 catégories en un nombre plus réduit. Il est par exemple possible de n'en conserver que 16 en croisant les 4 modalités de R1 à seulement deux niveaux pour R2 et R3 (en regroupant les modalités 1 et 2 d'un côté, et les modalités 3 et 4 de l'autre). Si, dans le cadre cet article, une focalisation a été faite ici sur la dispersion du RCAI par UTANS, il est parfaitement possible (comme cela a été fait par ailleurs) de mobiliser cette même grille typologique pour instruire le cas d'autres variables structurelles, organisationnelles ou économiques (part des aides directes dans le revenu, capitaux rapportés à la valeur de production agricole, *etc.*).

4. Une grille typologique en huit classes basée sur les mêmes trois indicateurs et des seuils variables selon les orientations de production

La précédente grille typologique a été volontairement construite de manière indépendante des orientations productives, ce pour privilégier uniquement des indicateurs économiques. Si un tel choix a du sens et peut être justifié, d'autres options sont naturellement envisageables, compte tenu notamment du fait que la valeur (médiane comme cela est présenté dans le tableau 5 ou moyenne) de chacun des trois indicateurs pris en référence diffère sensiblement selon les OTEX, en raison des caractéristiques propres aux productions agricoles mises en œuvre.

Tout en s'appuyant sur les trois mêmes indicateurs, la deuxième grille typologique proposée a pour objectif de tenir compte, dans son élaboration, des spécificités inhérentes à chacune des OTEX; il s'agit ici des 15 OTEX de la nomenclature proposée par les services du Rica. Ainsi, pour chacune d'elles, les exploitations sont réparties en huit classes selon leur positionnement au regard de la valeur médiane de leur OTEX pour les trois indicateurs (Tableau 5).

Tableau 5. Valeur médiane des trois indicateurs selon les OTEX en 2019

	Nombre d'exploitations	R1 = Production agricole / UTA	R2 = Production agricole / CI	R3 = EBE / Annuités
1500 - Céréales et oléo-protéagineux	56 900	117 600	1,80	2,67
1600 - Cultures générales	19 800	146 400	1,94	2,75
2800 - Maraîchage	5 400	62 700	2,18	5,48
2900 - Fleurs et horticulture diverses	5 800	61 700	1,83	5,03
3500 - Viticulture	44 600	79 200	2,63	4,18
3900 - Fruits, cultures permanentes	5 900	49 400	2,31	3,50
4500 - Bovins lait	39 800	135 100	1,80	2,53
4600 - Bovins viande	35 200	89 800	1,97	2,40
4700 - Bovins mixtes	7 200	120 000	1,76	2,44
4813 - Ovins et caprins	9 900	78 400	1,97	3,09
4813 - Autres herbivores	1 300	95 600	2,06	1,82
5100 - Porcins	5 200	298 400	1,56	3,46
5200 - Volailles	9 800	182 000	1,50	2,20
5374 - Granivores mixtes	4 200	168 200	1,59	2,49
6184 - Polyculture et polyélevage	34 400	120 400	1,78	2,47
Ensemble (toutes OTEX)	285 600	106 400	1,89	2,76

Pour bien comprendre la logique de construction de ces huit classes, les exploitations de l'OTEX 1500, c'est-à-dire celles spécialisées en céréales et oléo-protéagineux, sont prises pour l'exemple. Ainsi, une exploitation de ce type sera affectée à la classe 1 si la valeur observée pour chacun de ses trois ratios est inférieure à la médiane de l'OTEX 1500 (ces valeurs médianes étant de respectivement de 117 600 euros, 1,80 et 2,67). Une exploitation de la classe 1 a donc des résultats qui, pour les trois indicateurs évoqués, sont du « mauvais côté » de la médiane (« mauvais côté » au sens où l'on considère que l'objectif poursuivi par l'agriculteur serait de maximiser son revenu). Inversement, une exploitation de l'OTEX 1500 sera affectée à la classe 8 dans le cas strictement inverse, c'est-à-dire lorsque la valeur de ses trois indicateurs est supérieure à la médiane de l'OTEX. Outre ces deux classes extrêmes, six classes intermédiaires sont identifiées dans la mesure où une exploitation peut être du « bon côté » (signe « + » dans le Tableau 6) ou du « mauvais côté » (signe « - ») de la médiane pour l'un ou l'autre des indicateurs. Si les huit classes ainsi identifiées sont affectées d'un terme qualificatif simple pour en faciliter la lecture (exemple « endettées »), une prudence s'impose pour ne pas perdre de vue les modalités réelles du calcul (ici « EBE / Annuités » qui ne correspond pas, par exemple, au taux d'endettement général).

- Classe 1 : Faiblement productives (-), faiblement efficaces (-) et endettées (-)
- Classe 2 : Faiblement productives (-), faiblement efficaces (-) et peu endettées (+)
- Classe 3 : Faiblement productives (-), efficaces (+) et endettées (-)
- Classe 4 : Faiblement productives (-), efficaces (+) et peu endettées (+)
- Classe 5 : Productives (+), faiblement efficaces (-) et endettées (-)
- Classe 6 : Productives (+), faiblement efficaces (-) et peu endettées (+)
- Classe 7 : Productives (+), efficaces (+) et endettées (-)
- Classe 8 : Productives (+), efficaces (+) et peu endettées (+)

Comme pour la précédente grille typologique, cette méthode a été appliquée aux données du Rica sur chaque année de la période 2010-2019 (ce qui a impliqué de calculer les valeurs médianes pour chaque année). Néanmoins, et de façon à diversifier les apports dans le cadre de cet article, le choix est fait de ne présenter ici que les seuls résultats de 2019 (l'annexe 1 présente les résultats de la première grille typologique pour l'année 2019). Cela donne la possibilité de mettre en avant les données les plus récentes, sachant que cet exercice comptable est proche, en termes de RCAI par UTANS, de la moyenne décennale. Avec cette méthode, il est possible d'examiner les huit classes pour une OTEX donnée (voir annexes 2). Il est aussi envisageable, comme cela est proposé ici (Tableau 6), de privilégier une approche plus globale, en agrégeant toutes les exploitations d'une même classe pour les quinze OTEX.

Plusieurs éléments essentiels ressortent de ce travail :

Pour toutes les OTEX, les huit classes comptent un nombre suffisant d'exploitations pour que les résultats présentés soient représentatifs. Cela tient pour beaucoup aux options méthodologiques prises au départ, à savoir de retenir un nombre limité de classes et de raisonner sur les valeurs médianes. Par construction, et pour toutes les OTEX, le cumul des effectifs des classes 1, 2, 3, 4 est équivalent à celui des classes 5, 6, 7 et 8. Pour autant, le nombre d'exploitations n'est pas identique dans toutes les classes. Ainsi, toutes OTEX confondues, les classe 1, 4, 5 et 8 regroupent 64% des effectifs alors que les classes 2, 3, 6 et 7 rassemblent 36% des effectifs ; ce constat se retrouve aussi à l'échelle de chaque OTEX. Cette situation s'explique surtout par le fait que, pour un niveau de productivité (R1) donné, il existe ensuite des corrélations entre les indicateurs R2 et R3 ; ceci est d'autant plus le cas que ces deux ratios ont le même numérateur (EBE). Un EBE faible pénalise la valeur ces deux indicateurs R2 et R3 et inversement. Pour autant, la corrélation entre ces deux indicateurs est loin d'être forte dans la mesure où toutes les classes intermédiaires évoquées comptent un nombre significatif d'exploitations.

Tableau 6. Résultats économiques moyens des exploitations agricoles françaises (toutes OTEX) selon les huit classes de la typologie en 2019

Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Ratio 1 – Production / UTA	-	-	-	-	+	+	+	+	
Ratio 2 – EBE / CI	-	-	+	+	-	-	+	+	
Ratio 3 – EBE / Annuités	-	+	-	+	-	+	-	+	
Nombre d'exploitations	45 300	25 400	22 300	50 000	47 100	25 000	28 300	42 300	285 600
Unités de travail agricole	1,97	1,59	2,67	1,96	1,98	1,69	2,26	2,01	2,00
- dont % UTA salariée	30%	14%	45%	25%	32%	22%	39%	32%	31%
Superficie agricole utile (ha)	66	56	78	66	120	100	130	108	91
SAU par UTA (ha)	34	35	29	34	61	59	58	54	46
Subventions (€)	22 700	19 000	28 800	26 400	38 700	32 000	41 000	36 100	30 700
Subventions / UTA	11 500	11 900	10 800	13 500	19 500	19 000	18 100	18 000	15 400
Subventions / SAU	342	337	368	403	322	320	315	335	340
Subventions / Production	17%	16%	14%	17%	11%	11%	12%	11%	13%
Subventions / RCAI	ns	99%	103%	61%	149%	56%	62%	36%	74%
Production agricole* (€)	136 100	116 800	201 800	152 000	337 900	301 200	344 700	320 000	237 900
Production agricole / UTA	69 100	73 500	75 600	77 500	170 700	178 200	152 500	159 200	118 900
Production agricole / SAU	2 049	2 075	2 580	2 318	2 814	3 008	2 649	2 971	2 628
Production agricole / CI	1,52	1,62	2,24	2,34	1,56	1,63	2,25	2,45	1,90
EBE par UTANS (€)	14 600	22 700	44 100	43 000	58 900	66 500	93 900	104 300	55 100
Annuités	23 100	5 700	38 800	11 300	54 000	19 700	69 100	27 500	30 700
EBE / Annuités	0,87	5,46	1,66	5,58	1,46	4,45	1,88	5,17	2,49
RCAI (€)	-3 000	19 100	27 900	43 300	26 000	56 800	66 000	100 600	41 700
RCAI / UTANS	-2 200	14 000	19 100	29 500	19 400	43 000	47 800	74 000	30 000
RCAI / Ha de SAU	-45	339	357	660	217	567	507	934	460
RCAI / Production agricole	-2%	16%	14%	28%	8%	19%	19%	31%	18%

Notes: (*) Production agricole aides directes comprises

- La quantité de main d'œuvre (UTA totales) disponible par exploitation ne varie pas beaucoup d'une classe à l'autre, même si la classe 3 se distingue par un niveau plutôt élevé de main d'œuvre (2,67 contre 2,00 en moyenne) et un recours plus important au salariat (45% des UTA totales contre 31% en moyenne).
- La surface agricole utile par UTA est, logiquement, plus importante dans les exploitations les plus productives à l'unité de main d'œuvre (classes 5 à 8). Compte tenu des choix arrêtés lors des précédentes réformes de la PAC, qui ont instauré un lien étroit entre le montant des aides directes et la superficie des exploitations, le montant des aides directes par exploitation ou par emploi est également plus élevé dans ces mêmes classes 5 à 8. Rapporté à l'hectare de SAU ou à la valeur de la production agricole, les écarts sont, en

revanche, atténués d'une classe à l'autre. Compte tenu surtout des écarts conséquents de revenus entre les classes, le poids des aides directes dans le RCAI (74% en moyenne nationale) varie fortement : il est de 36% pour les exploitations les plus performantes (celles de la classe 8) et proche de 100% pour les classes 2 et 3 ; pour la classe 1, ce calcul n'a plus de sens véritable car les exploitations ont un revenu négatif en dépit des aides qu'elles perçoivent (22 700 euros).

Entre les deux classes extrêmes (1 et 8), la valeur moyenne des trois indicateurs pris en référence dans la méthode est, par construction, très différente. Ainsi, le ratio R1 (production agricole par UTA) passe de 136 100 euros à 320 000 euros entre la classe 1 et la classe 8; le ratio R2 (production agricole / consommations intermédiaires) varie de 1,52 à 2,45; et le ratio R3 (EBE / annuités) varie de 0,87 à 5,17. Au final, le RCAI par UTANS (30 000 euros en moyenne générale en 2019) est négatif pour la classe 1 (-2 200 euros) alors qu'il atteint 74 000 euros pour la classe 8 (soit 2,5 fois la moyenne générale). Parmi les exploitations « faiblement productives » (classe 1 à 4), seules celles de la classe 4, c'est-à-dire celles qui sont à la fois efficaces et peu endettées, parviennent à dégager un RCAI par UTANS voisin de la moyenne générale. Les exploitations « faiblement productives et peu efficaces » sont clairement moins rentables, même dans le cas où leur endettement est limité. Parmi les exploitations « productives » (classe 5 à 8), les exploitations qui sont faiblement efficaces et endettées dégagent un RCAI par UTANS inférieur d'un tiers à la moyenne générale. Pour les classes 6 et 7, le niveau de revenu est, quant à lui, nettement supérieur à la moyenne.

Finalement, pour chacune des huit classes, une analyse de dispersion du RCAI par UTANS a été conduite, considérant que la valeur moyenne de la classe pouvait masquer une certaine hétérogénéité (Figure 1). Ainsi, 93% des exploitations de la classe 1 ont un résultat inférieur à 20 000 euros (près de la moitié d'entre elles ayant un revenu négatif). A l'autre extrême, moins de 5% des exploitations de la classe 8 ont un résultat inférieur à 20 000 euros tandis que celui-ci dépasse 100 000 euros pour 18% d'entre elles.

100%

90% 80% 70% 60% 50% 30% 20% 1 2 3 4 5 6 7 8

Figure 1. Répartition des exploitations agricoles (toutes OTEX) selon les huit classes de la typologie et six classes de RCAI par UTANS

L'hétérogénéité du RCAI par UTANS au sein de chaque classe tient ici pour partie au fait que chacune de celles-ci regroupe des OTEX différentes. En effet, pour une classe considérée, le RCAI par UTANS moyen varie selon les OTEX. Ainsi, par exemple au sein de la classe 8, il atteint 121 600 euros en moyenne pour les exploitations viticoles et 119 400 euros pour les exploitations de cultures générales, contre 86 700 euros pour les exploitations laitières et 52 800 euros pour les exploitations bovins-viande. Ces écarts rappellent l'existence d'une moindre dispersion des revenus dans le secteur des ruminants que dans le secteur de productions végétales.

5. Conclusion

Les revenus du travail dans le secteur agricole suscitent légitimement des travaux analytiques, des débats entre acteurs et un intérêt des pouvoirs publics dans le cadre du pilotage des politiques dont ils ont la charge. Les statistiques disponibles, qu'elles soient publiques ou privées, permettant d'aborder la question de la performance économique des exploitations agricoles françaises sont nombreuses et actualisées au fil des ans. L'utilisation de ces données doit être faite, dans tous les cas, de façon rigoureuse, faute de quoi le risque de procéder à des interprétations hâtives et infondées est grand. Il convient donc d'être attentif à plusieurs niveaux : le spectre couvert par les données utilisées et leur plus ou moins grande

représentativité; le mode de calcul des indicateurs pris en référence pour discuter des performances; la période concernée par l'analyse, sachant que les approches pluriannuelles sont souvent utiles pour lisser de possibles effets conjoncturels.

Les travaux réalisés ici à partir des données du Rica sur longue période (2010-2019) ont permis, dans un premier temps, de procéder à une analyse quantitative portant sur l'évolution du RCAI par UTANS dans les exploitations agricoles françaises, d'abord pour chacune des années de la période, puis en moyenne sur dix ans pour les quinze OTEX étudiées. Quelques enseignements principaux en ressortent : en monnaie constante, le revenu par emploi agricole non-salarié a peu progressé sur la période récente (2015-2019) ; la dispersion des résultats s'accentue quand la conjoncture agricole est mauvaise, comme en 2016 ; la dispersion des résultats est plus forte dans les productions végétales que dans les productions de ruminants ; les niveaux de revenus les plus élevés sont obtenus en viticulture et en cultures générales.

Ces travaux ont ensuite permis de proposer deux grilles typologiques, construites à partir de trois indicateurs économiques clés, à savoir la productivité du travail ; l'efficience productive et la capacité à faire face à la dette. Ces dernières ont été construites de façon à ce qu'elles soient, d'une part, facilement accessibles à d'autres utilisateurs et, d'autre part, reproductibles sur d'autres années et/ou bases de données. Si ces deux méthodes présentent des atouts pour rendre compte de l'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés, force est aussi d'admettre que, non seulement, d'autres voies alternatives existent, mais que, plus globalement, la mesure de la performance économique d'une exploitation ne saurait se limiter à une approche basée uniquement sur des ratios issus d'un compte de résultat. Le savoir-faire des conseillers de gestion consiste d'ailleurs souvent à dépasser un tel cadre pour intégrer, en parallèle, d'autres dimensions importantes telles que l'historique de l'exploitation (son cycle de vie), la compétence managériale et technique de l'agriculteur, les caractéristiques pédoclimatiques du milieu où l'exploitation est localisée, la structuration des relations commerciales, etc.

La forte dispersion du revenu des agriculteurs français ne manque pas de susciter actuellement certains débats dans le cadre de la programmation de la future PAC (Détang-Dessendre et Guyomard, 2020). Compte tenu de la forte dépendance de certaines catégories d'exploitations agricoles aux aides directes, une réorientation en profondeur du ciblage de ces dernières, pour aller dans le sens d'une meilleure rétribution des services environnementaux fournis, serait loin d'être neutre quant à la pérennité de certaines exploitations agricoles identifiées ici comme faiblement performantes.

Références

- Agreste. (2020-a). Commission des comptes de l'agriculture de la Nation. Agreste Les Dossiers, n°4, 87 p.
- Agreste. (2020-b). Tableaux standard 2018 du Rica. Agreste Chiffres & Données, n°1, 72 p.
- Allanson, P. F., Kasprzyk, K., Barnes, A. P. (2017). Income mobility and income inequality in Scottish agriculture. *Journal of Agricultural Economics*, 68(2): 471-493.
- Bazin, G. (1994). Aides directes et disparités de revenus agricoles. *Économie rurale*, 220-221: 192-196.
- Biagini, L., Antonioli, F., Severini, S. (2020). The role of the common agricultural policy in enhancing farm income: a dynamic panel analysis accounting for farm size in Italy. *Journal of Agricultural Economics*, 71(3): 652–675.
- Blogowski, A., Bompard, J.P., Girard, J.P., Postel-Vinay, G. (1983). Endettement et revenu disponible des exploitations agricoles. *Economie et statistique*, 151: 13-22.
- Bourgeois, L. (1994). Les disparités de revenus agricoles. Économie rurale, 220-221: 27-33.
- Bourgeois, L. (2018). Quels sont les revenus réels des exploitants agricoles ? Paysans, 370: 1-6.
- Boussard J.M. (1986). Hétérogénéité technique et structurelle dans les exploitations agricoles. *Économie rurale*, 176: 3-10.
- Brangeon, J.L., Jégouzo, G., Roze, B. (1994). Les revenus agricoles négatifs. Économie rurale, 224: 32-38.
- Butault, J.P. (2006). La baisse des revenus et l'essoufflement de la productivité dans l'agriculture française depuis 1998. *INRA Sciences sociales*, 2, 8 p.
- Carles, R. (1973). Les disparités du revenu agricole de 1970 à 1971. *Economie et statistique*, 43: 15-27.
- Carles, R. (1974). Les revenus dans l'exploitation agricole : définitions et mesure. *Economie et statistique*, 53: 41-51.
- Carles, R., Nanquette, B. (1977). La disparité des revenus agricoles. *Economie et statistique*, 91: 91-98.
- Chantry, E. (2003). Le réseau d'information comptable agricole (Rica) : un outil unique de connaissance des agricultures européennes. *Notes et études économiques*, 18: 11-17.

- Chassard, M., Chevalier, B. (2007). *Un large éventail de revenus agricoles*. In : INSEE Références « l'agriculture, nouveaux défis », 31-45.
- Chatellier, V. (2020). Paiement redistributif et plafonnement des aides directes : deux outils de la PAC favorables aux petites exploitations françaises ? *Economie rurale*, 372: 137-151.
- Chatellier, V., Détang-Dessendre, C., Dupraz, P., Guyomard, H. (2021). La sensibilité du revenu des exploitations agricoles françaises à une réorientation des aides dans le cadre de la future PAC post-2023. *Working Paper SMART-LERECO*, 21-03, 66 p.
- Chatellier, V., Perrot, C., Béguin, E., Moraine, M., Veysset, P. (2021). Compétitivité et emplois à la production dans les secteurs bovins français. *INRAE Productions Animales*, 33(4): 261-282.
- Colson, F., Pineau, B. (1991). Les indicateurs de détection de la difficulté financière des exploitations en période d'installation. *Économie rurale*, 206: 57-63.
- Delame, N. (2021). Revenus agricoles et non agricoles des agriculteurs de 2003 à 2016 : une variante de l'appariement entre le Rica et les données fiscales. 14èmes Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS), Clermont-Ferrand, 7 et 8 avril, 18 p.
- Delord, B. (2011). La forte dispersion des revenus dans la viticulture française. *Economie rurale*, 324: 60-70.
- Desriers, M. (2007). L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. In : INSEE Références « l'agriculture, nouveaux défis », 17-30.
- Détang-Dessendre, C., Guyomard, H. (2020). *Quelle Politique Agricole Commune demain?* Editions Quae, 306 p.
- Espinosa, M., Louhichi, K., Perni, A., Ciaian, P. (2020). EU-wide impacts of the 2013 cap direct payments reform: a farm-level analysis. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 42(4): 695-715.
- European Commission (2019). EU agricultural outlook for market and income 2019-2030. Report, Brussels, 96 p.
- FAO. (2017). Perspectives de l'alimentation : les marchés en bref. Note, 14 p.

- Finger, R., El Benni, N. (2021). Farm income in European agriculture: new perspectives on measurement and implications for policy evaluation. *European Review of Agricultural Economics*, 48(2): 253-265.
- FranceAgriMer. (2017). La filière lait de vache : bilan 2016. Données et Bilan, 36 p.
- Gaudin, M., Jaffrès, C., Réthoré, A. (2011). *Gestion de l'exploitation agricole. Eléments pour la prise de décision à partir de l'étude de cas concrets*. Editions Lavoisier, 393 p.
- Greiner, P. (1976). La connaissance statistique des revenus agricoles. *Économie rurale*, 114: 18-26.
- Hulot, J.F. (1990). Les performances économiques des exploitations agricoles en zones défavorisées dans la CEE. Économie rurale, 199: 26-34.
- Idele. (2005). Rémunération du travail en élevage laitier : variabilité et facteurs explicatifs. *Dossier Economie de l'Elevage*, 349: 32 p.
- Idele. (2019). L'Europe laitière dans l'après-quotas : la concurrence aiguisée amplifie les différences. *Dossier Economie de l'Elevage*, 509: 45 p.
- INSEE. (2019). Portrait social de la France. INSEE Références, 290 p.
- Klatzmann, J. (1959). L'évolution des revenus agricoles. *Economie et Statistique*, 12: 1067-1076.
- Lacombe, P. (2016). L'agriculture familiale : rengaine ou nouveauté ? *Natures Sciences et Sociétés*, 24: 123-135.
- Léon, Y. (1987). L'endettement des agriculteurs et ses limites. Economie rurale, 181: 58-65.
- Perrot, C., Chatellier, V., Gouin, D., Richard, Y. (2018). Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale ? *Economie rurale*, 364: 109-127.
- Piet, L., Benoit, M., Chatellier, V., Dakpo, K H., Delame, N., Desjeux, Y., Dupraz, P., Gillot, M., Jeanneaux, P., Laroche-Dupraz, C., Ridier, A., Samson, E., Veysset, P., Avril, P., Beaudouin, C., Boukhriss, S. (2020). *Hétérogénéité, déterminants et trajectoires du revenu des agriculteurs français*. Rapport du projet Agr'income pour le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 99 p. + annexes.

- Piet, L., Chatellier, V., Jeanneaux, P., Laroche-Dupraz, C., Ridier, A., Veysset, P. (2021). Les indicateurs de revenu dans les exploitations agricoles en France: une analyse comparée sur 15 ans entre les données du Rica et celles de la MSA. 14èmes Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS), Clermont-Ferrand, 7 et 8 avril, 18 p.
- Piet, L., Desjeux, Y. (2021). New perspectives on the distribution of farm incomes and the redistributive impact of CAP payments. *European Review of Agricultural Economics*, 48(2): 385-414.
- Piet, L., Saint-Cyr, L. D. F. (2018). Projection de la population des exploitations agricoles françaises à l'horizon 2025. *Économie rurale*, 365: 119-133.
- Tarditi, S. (1985). Prix et revenus dans le secteur agricole. Économie rurale, 167: 28-37.
- Vert, E. (1985). Les revenus non agricoles des agriculteurs choix ou nécessité. *Economie et statistique*, 182: 11-21.

Liste des annexes	Page
Caractéristiques moyennes des exploitations agricoles françaises (toutes OTEX) selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)	
Annexe 1-1: Nombre d'exploitations agricoles	30
Annexe 1-2: Production agricole par UTA (euros)	31
Annexe 1-3 : Production agricole / Consommations intermédiaires	32
Annexe 1-4 : Excédent Brut d'Exploitation (EBE) par UTANS (euros)	33
Annexe 1-5 : EBE / Annuités	34
Annexe 1-6: RCAI par UTANS (euros)	35
Annexe 1-7: Aides directes par exploitation (euros)	36
Annexe 1-8: Aides directes par UTA (euros)	37
Annexe 1-9 : Aides directes par hectare de surface agricole utile (euros)	38
Annexe 1-10: Dettes / Montant total du bilan (%)	39
Caractéristiques moyennes des exploitations agricoles françaises de différentes	
OTEX selon la deuxième grille typologique (pour l'exercice 2019)	
Annexe 2-1 : OTEX 1500 - Céréales et oléo-protéagineux	40
Annexe 2-2 : OTEX 1600 - Grandes cultures	41
Annexe 2-3 : OTEX 3500 – Viticulture	42
Annexe 2-4 : OTEX 4500 - Bovins-lait	43
Annexe 2-5 : OTEX 4600 - Bovins-viande	44
Annexe 2-6: OTEX 4813 - Ovins-caprins	45
Annexe 2-7 : OTEX 6184 - Polyculture-Elevage	46

Annexe 1-1. Nombre d'exploitations agricoles françaises (toutes OTEX) selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production		R3	= EBE / Annui	tés	
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total
	1,6 <	14 210	1 690	1 480	4 860	22 240
	1,6 à 1,9	3 540	2 120	2 960	3 920	12 530
70 k€ <	1,9 à 2,2	2 570	3 060	2 150	6 620	14 410
	> 2,2	1 870	3 030	6 790	13 660	25 340
	Total	22 180	9 890	13 380	29 060	74 510
	1,6 <	4 320	1 650	1 320	2 610	9 910
	1,6 à 1,9	2 880	3 660	4 050	3 470	14 050
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	1 620	2 150	3 810	3 870	11 450
	> 2,2	1 130	3 510	7 590	10 130	22 350
	Total	9 950	10 960	16 770	20 080	57 760
	1,6 <	6 380	4 660	2 690	1 750	15 480
	1,6 à 1,9	4 030	7 550	7 170	3 260	22 010
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	1 980	4 230	6 290	3 380	15 880
	> 2,2	1 050	3 300	6 620	7 920	18 890
	Total	13 440	19 750	22 760	16 310	72 260
	1,6 <	9 660	7 670	5 290	2 560	25 180
	1,6 à 1,9	4 500	8 870	7 630	2 930	23 930
> 150 k€	1,9 à 2,2	1 490	5 540	6 020	3 190	16 230
	> 2,2	740	2 840	5 860	6 330	15 770
	Total	16 390	24 920	24 800	15 010	81 110
	1,6 <	34 570	15 670	10 780	11 780	72 810
	1,6 à 1,9	14 950	22 190	21 810	13 580	72 520
Total	1,9 à 2,2	7 660	14 980	18 270	17 070	57 970
	> 2,2	4 780	12 680	26 850	38 040	82 350
	Total	61 960	65 520	77 710	80 470	285 650

Annexe 1-2. Production agricole (aides directes comprises) par UTA (en euros) selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production		R3	R3 = EBE / Annuités			
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total	
	1,6 <	38 300	51 300	58 100	43 200	41 400	
	1,6 à 1,9	47 100	55 500	54 200	50 100	50 500	
70 k€ <	1,9 à 2,2	46 800	57 300	50 200	52 400	51 400	
	> 2,2	47 600	53 300	54 700	48 900	51 000	
	Total	43 000	54 600	53 900	49 000	49 000	
	1,6 <	84 500	86 200	88 500	83 500	85 300	
	1,6 à 1,9	85 000	85 900	84 400	84 000	85 100	
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	85 400	88 000	86 200	81 600	85 000	
	> 2,2	83 400	85 600	84 800	84 200	84 800	
	Total	84 600	86 200	85 400	83 600	84 800	
	1,6 <	124 100	120 400	125 100	127 600	123 500	
	1,6 à 1,9	125 000	123 000	122 900	119 300	123 100	
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	122 900	125 800	123 200	120 600	123 200	
	> 2,2	121 600	121 100	121 800	120 100	120 900	
	Total	124 200	122 900	123 000	120 700	122 600	
	1,6 <	234 600	270 900	272 600	275 500	257 700	
	1,6 à 1,9	209 100	206 200	233 500	258 600	220 300	
> 150 k€	1,9 à 2,2	203 100	203 400	213 700	212 000	208 000	
	> 2,2	203 700	226 300	213 200	217 000	216 600	
	Total	223 800	226 700	232 300	232 200	228 800	
	1,6 <	113 900	183 100	187 700	118 800	142 500	
	1,6 à 1,9	113 400	142 600	142 400	116 300	132 000	
Total	1,9 à 2,2	89 600	128 300	123 600	100 000	113 600	
	> 2,2	80 500	104 100	105 300	96 900	99 600	
	Total	105 300	138 400	127 300	102 400	118 900	

Annexe 1-3. Production agricole (aides directes comprises) / Consommations intermédiaires selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production		R3	= EBE / Annui	tés	
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total
	1,6 <	1,16	1,48	1,41	1,38	1,24
	1,6 à 1,9	1,74	1,75	1,77	1,77	1,76
70 k€ <	1,9 à 2,2	2,02	2,02	2,04	2,03	2,03
	> 2,2	2,61	2,71	2,87	3,08	2,90
	Total	1,55	2,10	2,31	2,34	2,02
	1,6 <	1,31	1,47	1,48	1,45	1,39
	1,6 à 1,9	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	1,99	2,03	2,05	2,04	2,03
	> 2,2	2,90	2,68	2,80	3,11	2,89
	Total	1,71	2,05	2,24	2,36	2,13
	1,6 <	1,36	1,47	1,50	1,44	1,43
	1,6 à 1,9	1,73	1,74	1,76	1,76	1,75
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	2,01	2,03	2,04	2,04	2,03
	> 2,2	2,54	2,80	2,76	3,20	2,90
	Total	1,63	1,86	2,07	2,37	1,97
	1,6 <	1,35	1,40	1,45	1,42	1,40
	1,6 à 1,9	1,72	1,73	1,73	1,74	1,73
> 150 k€	1,9 à 2,2	2,01	2,02	2,04	2,02	2,03
	> 2,2	2,58	2,50	2,72	3,08	2,81
	Total	1,51	1,69	1,85	2,13	1,77
	1,6 <	1,32	1,42	1,45	1,42	1,39
	1,6 à 1,9	1,73	1,74	1,75	1,75	1,74
Total	1,9 à 2,2	2,01	2,02	2,04	2,03	2,03
	> 2,2	2,65	2,66	2,77	3,12	2,87
	Total	1,57	1,80	2,00	2,27	1,90

Annexe 1-4. Excédent Brut d'Exploitation (EBE) par UTANS (en euros) selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production		R3 = EBE / Annuités						
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total			
	1,6 <	-8 200	11 100	14 100	10 800	-900			
	1,6 à 1,9	8 900	19 000	20 700	16 700	15 700			
70 k€ <	1,9 à 2,2	14 400	27 400	25 600	21 600	22 300			
	> 2,2	28 600	33 300	42 700	35 100	36 500			
	Total	900	24 800	31 600	26 000	19 900			
	1,6 <	5 600	20 400	21 600	18 900	14 200			
	1,6 à 1,9	25 900	34 500	30 100	29 400	30 500			
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	40 000	43 300	46 300	43 300	43 900			
	> 2,2	54 900	62 600	66 300	67 000	65 600			
	Total	23 700	42 900	49 800	50 000	44 400			
	1,6 <	19 900	31 100	35 500	29 600	27 500			
	1,6 à 1,9	41 000	48 400	45 800	46 400	46 100			
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	55 800	60 400	58 400	58 300	58 800			
	> 2,2	77 700	86 800	84 400	105 600	92 200			
	Total	36 500	52 500	60 200	74 300	56 700			
	1,6 <	49 100	72 600	83 000	75 900	67 000			
	1,6 à 1,9	79 000	80 300	94 200	108 200	87 700			
> 150 k€	1,9 à 2,2	88 500	92 800	100 900	94 500	96 100			
	> 2,2	127 700	126 500	147 700	178 200	155 000			
	Total	64 300	85 300	105 700	129 600	94 700			
	1,6 <	15 100	47 300	55 400	29 300	31 400			
	1,6 à 1,9	40 500	56 500	55 900	45 800	51 300			
Total	1,9 à 2,2	43 600	63 600	63 000	47 000	56 400			
	> 2,2	60 500	73 600	81 500	79 000	78 000			
	Total	28 800	59 300	66 200	59 800	55 100			

Annexe 1-5. EBE / Annuités selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production	R3 = EBE / Annuités									
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total					
	1,6 <	-0,63	1,87	3,28	13,72	-0,10					
	1,6 à 1,9	0,51	1,95	3,11	14,17	1,79					
70 k€ <	1,9 à 2,2	0,73	1,95	3,54	11,84	2,65					
	> 2,2	0,90	1,89	3,32	13,90	3,92					
	Total	0,06	1,92	3,32	13,49	2,21					
	1,6 <	0,30	1,96	3,54	14,24	1,31					
	1,6 à 1,9	0,88	1,97	3,17	13,49	2,17					
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	0,91	1,91	3,40	10,82	2,71					
	> 2,2	0,97	2,02	3,47	10,94	3,76					
	Total	0,77	1,98	3,41	11,24	2,90					
	1,6 <	0,67	1,89	3,16	11,10	1,43					
	1,6 à 1,9	1,00	1,93	3,31	10,27	2,15					
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	1,03	2,00	3,11	7,91	2,50					
	> 2,2	1,02	2,02	3,46	10,81	3,69					
	Total	0,89	1,96	3,30	10,10	2,54					
	1,6 <	0,88	1,92	3,21	9,69	1,72					
	1,6 à 1,9	1,05	1,96	3,27	7,70	2,18					
> 150 k€	1,9 à 2,2	1,06	1,94	3,26	8,36	2,53					
	> 2,2	1,13	1,99	3,55	9,20	3,82					
	Total	0,97	1,95	3,34	8,82	2,41					
	1,6 <	0,52	1,91	3,22	10,88	1,42					
	1,6 à 1,9	0,96	1,95	3,26	9,39	2,15					
Total	1,9 à 2,2	0,97	1,95	3,24	9,16	2,56					
	> 2,2	1,02	1,99	3,47	10,60	3,78					
	Total	0,78	1,95	3,34	10,18	2,49					

Annexe 1-6. RCAI par UTANS (en euros) selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production	R3 = EBE / Annuités										
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total						
	1,6 <	-20 600	3 000	6 300	6 300	-10 900						
	1,6 à 1,9	-8 400	6 200	11 400	12 500	5 000						
70 k€ <	1,9 à 2,2	-3 200	12 300	15 600	16 500	12 100						
	> 2,2	900	16 000	26 200	27 400	23 800						
	Total	-14 300	10 700	18 900	19 800	8 800						
	1,6 <	-14 600	7 800	10 700	10 900	-100						
	1,6 à 1,9	300	14 200	16 000	20 300	13 500						
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	5 100	21 100	27 300	31 900	24 700						
	> 2,2	12 000	29 500	43 000	53 500	43 900						
	Total	-3 500	19 300	30 500	38 400	25 500						
	1,6 <	-5 800	9 500	17 700	19 700	6 200						
	1,6 à 1,9	6 300	19 700	25 900	31 300	21 000						
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	16 600	28 800	34 300	39 200	32 000						
	> 2,2	23 300	48 400	53 800	84 200	62 300						
	Total	3 600	23 500	36 000	56 000	30 800						
	1,6 <	1 900	32 600	50 300	58 700	28 000						
	1,6 à 1,9	20 800	37 000	59 600	77 400	45 900						
> 150 k€	1,9 à 2,2	27 900	41 500	59 300	65 800	51 700						
	> 2,2	44 200	69 400	98 300	142 800	107 800						
	Total	11 400	39 900	66 500	99 500	52 500						
	1,6 <	-10 700	19 500	32 000	20 500	8 100						
	1,6 à 1,9	5 400	24 600	33 600	32 300	24 800						
Total	1,9 à 2,2	9 100	29 200	37 100	33 500	30 700						
	> 2,2	14 900	38 600	52 800	62 900	52 800						
	Total	-2 000	27 100	40 700	45 700	30 000						

Annexe 1-7. Aides directes par exploitation (en euros) selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production	R3 = EBE / Annuités									
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total					
	1,6 <	16 500	22 800	11 300	11 500	15 500					
	1,6 à 1,9	23 100	23 500	18 200	12 300	18 600					
70 k€ <	1,9 à 2,2	16 100	18 900	23 100	15 000	17 200					
	> 2,2	13 300	22 600	20 900	14 100	16 900					
	Total	17 200	21 700	19 600	13 600	16 800					
	1,6 <	27 300	28 800	25 000	17 300	24 600					
	1,6 à 1,9	31 100	36 900	30 500	20 700	29 900					
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	42 800	33 300	34 800	25 800	32 600					
	> 2,2	27 300	27 500	31 900	19 100	25 200					
	Total	30 900	32 000	31 600	20 400	27 700					
	1,6 <	39 200	35 300	32 400	27 200	35 500					
	1,6 à 1,9	40 300	43 200	38 800	31 900	39 600					
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	43 000	47 600	42 100	28 800	40 900					
	> 2,2	51 000	34 600	41 800	22 300	32 900					
	Total	41 000	40 800	39 800	26 100	37 200					
	1,6 <	38 800	36 200	27 700	23 500	34 200					
	1,6 à 1,9	46 400	45 600	39 200	33 700	42 300					
> 150 k€	1,9 à 2,2	50 100	49 400	45 500	37 900	45 800					
	> 2,2	67 100	46 700	46 400	26 800	39 500					
	Total	43 200	43 700	40 000	29 900	39 900					
	1,6 <	28 300	33 700	26 300	17 700	27 400					
	1,6 à 1,9	36 300	41 300	34 600	23 800	35 000					
Total	1,9 à 2,2	35 300	40 400	39 500	24 500	34 700					
	> 2,2	33 200	32 500	34 700	19 200	27 100					
	Total	31 500	37 600	34 600	20 900	30 700					

Annexe 1-8. Aides directes par UTA (en euros) selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production	R3 = EBE / Annuités									
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total					
	1,6 <	9 900	13 300	8 200	9 100	10 000					
	1,6 à 1,9	8 200	14 800	8 500	6 900	8 700					
70 k€ <	1,9 à 2,2	5 000	8 600	7 200	10 100	7 800					
	> 2,2	2 800	7 300	6 700	6 000	6 000					
	Total	7 600	9 600	7 200	7 200	7 600					
	1,6 <	16 800	18 300	12 100	12 400	15 300					
	1,6 à 1,9	16 000	16 900	17 100	13 200	16 100					
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	16 400	15 800	12 900	12 600	13 900					
	> 2,2	8 600	9 200	10 800	8 500	9 500					
	Total	15 100	13 700	12 500	10 400	12 500					
	1,6 <	25 400	20 500	18 600	19 700	22 000					
	1,6 à 1,9	23 600	20 200	23 200	21 300	21 900					
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	23 800	23 700	20 300	16 900	21 000					
	> 2,2	20 600	14 600	16 300	10 800	14 200					
	Total	24 100	19 900	19 400	14 500	19 300					
	1,6 <	24 300	21 400	14 800	16 500	20 400					
	1,6 à 1,9	27 000	24 300	22 300	22 500	23 900					
> 150 k€	1,9 à 2,2	33 600	29 400	27 300	27 100	28 400					
	> 2,2	35 700	30 300	23 700	14 200	21 400					
	Total	26 500	25 100	22 100	18 400	23 200					
	1,6 <	17 600	20 000	14 600	13 200	17 000					
	1,6 à 1,9	18 000	20 700	19 300	14 900	18 800					
Total	1,9 à 2,2	14 800	20 700	17 900	14 900	17 400					
	> 2,2	9 700	12 800	13 000	8 800	11 000					
	Total	16 100	18 700	15 700	11 300	15 400					

Annexe 1-9. Aides directes par hectare de superficie agricole utile (en euros) selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production	R3 = EBE / Annuités									
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total					
	1,6 <	344	404	306	328	345					
	1,6 à 1,9	422	449	434	294	394					
70 k€ <	1,9 à 2,2	335	393	411	370	376					
	> 2,2	367	442	438	429	430					
	Total	358	422	421	377	386					
	1,6 <	334	353	350	287	329					
	1,6 à 1,9	340	403	408	329	375					
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	504	355	394	396	402					
	> 2,2	354	421	439	465	438					
	Total	366	389	413	393	393					
	1,6 <	319	336	329	321	326					
	1,6 à 1,9	324	349	361	355	349					
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	333	359	381	334	360					
	> 2,2	346	382	387	382	381					
	Total	325	353	371	356	353					
	1,6 <	296	340	297	279	308					
	1,6 à 1,9	285	295	295	258	289					
> 150 k€	1,9 à 2,2	305	299	294	281	294					
	> 2,2	329	302	318	261	298					
	Total	295	307	301	268	297					
	1,6 <	317	344	312	302	321					
	1,6 à 1,9	321	333	341	305	329					
Total	1,9 à 2,2	355	331	346	336	340					
	> 2,2	345	367	381	370	372					
	Total	325	340	352	338	340					

Annexe 1-10. Dettes totales / Montant total du bilan (en %) selon la première grille typologique (pour l'exercice 2019)

R1 = Production	R2 = Production	R3 = EBE / Annuités									
agricole / UTA	agricole / CI	1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5,0	> 5,0	Total					
	1,6 <	37%	28%	32%	20%	34%					
	1,6 à 1,9	38%	30%	36%	24%	33%					
70 k€ <	1,9 à 2,2	55%	36%	40%	14%	34%					
	> 2,2	49%	45%	36%	14%	29%					
	Total	41%	38%	36%	16%	32%					
	1,6 <	44%	43%	35%	25%	39%					
	1,6 à 1,9	56%	47%	34%	19%	41%					
70 à 100 k€	1,9 à 2,2	58%	42%	43%	18%	40%					
	> 2,2	47%	44%	36%	22%	34%					
	Total	51%	44%	37%	22%	37%					
	1,6 <	57%	51%	34%	27%	49%					
	1,6 à 1,9	54%	47%	32%	22%	41%					
100 à 150 k€	1,9 à 2,2	52%	45%	39%	24%	40%					
	> 2,2	41%	43%	34%	20%	32%					
	Total	53%	46%	35%	22%	39%					
	1,6 <	68%	61%	53%	34%	60%					
	1,6 à 1,9	62%	56%	43%	32%	51%					
> 150 k€	1,9 à 2,2	64%	50%	40%	27%	44%					
	> 2,2	55%	50%	37%	24%	35%					
	Total	65%	55%	42%	27%	48%					
	1,6 <	56%	56%	47%	28%	52%					
	1,6 à 1,9	55%	51%	38%	26%	45%					
Total	1,9 à 2,2	58%	46%	40%	22%	41%					
	> 2,2	47%	46%	36%	21%	33%					
	Total	55%	50%	39%	22%	41%					

Annexe 2-1. Caractéristiques moyennes des exploitations françaises de l'OTEX 1500 « céréales et oléo-protéagineux » selon les huit classes de la typologie en 2019

Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Ratio 1 – Production/UTA	-	-	-	-	+	+	+	+	
Ratio 2 – EBE / CI	-	-	+	+	-	-	+	+	
Ratio 3 – EBE / Annuités	-	+	-	+	-	+	-	+	
Nombre d'exploitations	8 670	6 910	3 260	9 530	8 350	4 400	8 270	7 480	56 870
Unités de travail agricole	1,23	1,24	1,69	1,34	1,29	1,10	1,41	1,35	1,32
- dont % UTA salariée	7%	2%	18%	7%	9%	5%	15%	10%	9%
Superficie agricole (ha)	89	67	99	84	177	148	179	171	127
SAU par UTA (ha)	72	54	59	62	137	134	127	127	96
Subventions (€)	22 300	17 200	26 800	23 800	44 400	35 500	47 100	45 300	33 100
Subventions / UTA	18 100	13 900	15 900	17 700	34 400	32 300	33 400	33 500	25 100
Subventions / SAU	251	256	270	284	251	240	263	264	260
Subventions / Production	23%	19%	19%	22%	19%	17%	18%	17%	19%
Subventions / RCAI	ns	138%	166%	82%	399%	100%	119%	68%	128%
Production agricole* (ϵ)	95 900	89 400	140100	107400	237800	211300	255400	26 900	174600
Production agricole / UTA	78 000	72 100	82 900	80 200	184300	192100	181100	195500	132300
Production agricole / SAU	1 079	1 332	1 409	1 283	1 346	1 431	1 428	1 540	1 371
Production agricole / CI	1,43	1,55	2,12	2,10	1,54	1,63	2,13	2,24	1,83
EBE par UTANS (€)	12 200	16 800	32 900	32 400	43 000	54 600	80 100	90 000	45 200
Annuités	15 500	3 100	30 900	6 100	40 700	11 500	55 400	21 600	23 300
EBE / Annuités	0,90	6,50	1,48	6,64	1,25	4,98	1,73	5,04	2,33
RCAI (€)	-2 400	12 400	16 200	28 900	11 100	35 300	39 600	66 900	25 800
RCAI / UTANS	-2 100	10 300	11 700	23 100	9 400	33 600	33 000	55 300	21 500
RCAI / Ha de SAU	-27	185	163	345	63	239	221	391	203
RCAI / Production agricole	-3%	14%	12%	27%	5%	17%	16%	25%	15%

Annexe 2-2. Caractéristiques moyennes des exploitations françaises de l'OTEX 1600 « cultures générales » selon les huit classes de la typologie en 2019

Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Ratio 1 – Production/UTA	-	-	-	-	+	+	+	+	
Ratio 2 – EBE / CI	-	-	+	+	-	-	+	+	
Ratio 3 – EBE / Annuités	-	+	-	+	-	+	-	+	
Nombre d'exploitations	3 610	1 380	1 520	3 400	3 150	1 750	1 630	3 340	19 780
Unités de travail agricole	1,99	2,29	3,73	3,09	1,57	1,44	1,63	1,97	2,18
- dont % UTA salariée	32%	31%	57%	49%	21%	22%	23%	29%	36%
Superficie agricole (ha)	88	81	98	59	159	134	153	168	117
SAU par UTA (ha)	44	35	26	19	101	93	94	85	54
Subventions (€)	25 200	23 900	28 900	18 000	39 800	33 900	38 800	42 600	31 300
Subventions / UTA	12 600	10 400	7 800	5 800	25 400	23 500	23 800	21 600	14 400
Subventions / SAU	285	294	296	307	251	253	253	254	266
Subventions / Production	13%	12%	9%	7%	11%	10%	10%	9%	10%
Subventions / RCAI	442%	70%	62%	23%	171%	51%	48%	26%	49%
Production agricole* (ϵ)	187400	195500	337900	268200	358400	340400	398400	496400	323800
Production agricole / UTA	94 200	85 400	90 600	86 800	228300	236400	244400	252000	148500
Production agricole / SAU	2 120	2 405	3 462	4 581	2 256	2 544	2 596	2 963	2 757
Production agricole / CI	1,61	1,72	2,23	2,53	1,62	1,68	2,18	2,48	2,01
EBE par UTANS (€)	24 600	30 300	65 700	67 700	68 700	86 300	122100	163400	78 500
Annuités	36 500	8 100	58 100	17 300	73 500	19 600	96 500	42 800	43 300
EBE / Annuités	0,91	5,92	1,80	6,20	1,16	4,98	1,59	5,31	2,52
RCAI (€)	5 700	33 900	46 500	76 600	23 400	66 700	80 000	166000	64 400
RCAI / UTANS	4 200	21 300	29 300	48 500	18 800	59 000	63 500	119400	46 400
RCAI / Ha de SAU	64	417	477	1 309	147	499	521	991	549
RCAI / Production agricole	3%	17%	14%	29%	7%	20%	20%	33%	20%

Annexe 2-3. Caractéristiques moyennes des exploitations françaises de l'OTEX 3500 « viticulture » selon les huit classes de la typologie en 2019

Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Ratio 1 – Production/UTA	-	-	-	-	+	+	+	+	
Ratio 2 – EBE / CI	-	-	+	+	-	-	+	+	
Ratio 3 – EBE / Annuités	-	+	-	+	-	+	-	+	
Nombre d'exploitations	9 500	4 200	2 630	6 010	5 540	3 030	4 630	9 100	44 620
Unités de travail agricole	2,82	1,90	4,00	1,87	3,15	2,04	3,64	2,46	2,67
- dont % UTA salariée	50%	28%	66%	34%	59%	44%	66%	53%	52%
Superficie agricole (ha)	22	18	24	13	48	37	25	23	25
SAU par UTA (ha)	8	9	6	7	15	18	7	9	10
Subventions (€)	4 400	3 300	4 100	2 000	10 700	7 700	5 600	3 800	5 000
Subventions / UTA	1 600	1 700	1 000	1 100	3 400	3 800	1 500	1 600	1 900
Subventions / SAU	198	184	168	151	222	206	224	166	195
Subventions / Production	3%	4%	2%	2%	3%	3%	1%	1%	2%
Subventions / RCAI	ns	17%	11%	5%	25%	9%	5%	3%	9%
Production agricole* (ϵ)	125500	88 000	245900	104400	365900	296100	428600	325400	239800
Production agricole / UTA	44 500	46 300	61 500	55 800	116200	145100	117700	132300	89 800
Production agricole / SAU	5 652	4 940	10 132	7 804	7 609	7 929	17 136	14 027	9 420
Production agricole / CI	1,62	2,03	3,40	3,61	1,95	2,14	3,47	4,01	2,64
EBE par UTANS (€)	1 400	22 000	53 300	38 300	73 700	102700	132900	145700	66 900
Annuités	23 500	2 800	37 900	4 500	50 500	16 200	64 200	20 200	26 200
EBE / Annuités	0,09	10,70	1,94	10,39	1,88	7,24	2,57	8,30	3,24
RCAI (€)	-24600	19 700	38 100	38 700	43 500	85 700	111000	139900	55 300
RCAI / UTANS	-17500	14 400	27 600	31 500	33 700	75 200	89 500	121600	43 600
RCAI / Ha de SAU	-1 106	1 108	1 571	2 894	905	2 295	4 439	6 030	2 173
RCAI / Production agricole	-20%	22%	16%	37%	12%	29%	26%	43%	23%

Annexe 2-4. Caractéristiques moyennes des exploitations françaises de l'OTEX 4500 « bovins-lait » selon les huit classes de la typologie en 2019

Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Ratio 1 – Production/UTA	-	-	-	-	+	+	+	+	
Ratio 2 – EBE / CI	-	-	+	+	-	-	+	+	
Ratio 3 – EBE / Annuités	-	+	-	+	-	+	-	+	
Nombre d'exploitations	5 310	3 450	3 180	7 960	7 840	3 280	3 580	5 230	39 840
Unités de travail agricole	2,05	1,53	2,42	2,04	1,85	1,59	2,02	1,74	1,91
- dont % UTA salariée	18%	8%	27%	14%	15%	8%	16%	7%	15%
Superficie agricole (ha)	88	64	96	81	115	99	126	104	97
SAU par UTA (ha)	43	42	39	40	62	63	62	60	51
Subventions (€)	32 900	25 900	40 100	37 200	37 200	32 900	42 800	40 600	36 500
Subventions / UTA	16 100	16 900	16 600	18 200	20 100	20 700	21 200	23 300	19 100
Subventions / SAU	376	403	420	460	323	331	340	390	377
Subventions / Production	17%	18%	17%	19%	11%	11%	12%	13%	14%
Subventions / RCAI	245%	102%	109%	71%	114%	63%	65%	48%	80%
Production agricole* (ϵ)	197300	147300	230000	194100	348500	292000	366500	300800	261300
Production agricole / UTA	96 200	96 200	95 000	95 100	188400	183600	181500	172800	136800
Production agricole / SAU	2 253	2 292	2 406	2 401	3 033	2 936	2 913	2 892	2 699
Production agricole / CI	1,56	1,63	2,08	2,20	1,54	1,58	1,97	2,13	1,79
EBE par UTANS (€)	28 300	30 500	48 700	48 300	58 600	59 200	86 100	83 500	55 100
Annuités	35 000	11 400	53 200	18 400	65 000	24 300	81 600	34 500	40 300
EBE / Annuités	1,36	3,77	1,61	4,59	1,41	3,55	1,78	3,89	2,23
RCAI (€)	13 400	25 300	36 900	52 700	32 600	52 500	66 100	85 000	45 300
RCAI / UTANS	8 000	18 000	20 900	30 100	20 800	36 000	39 100	52 800	27 800
RCAI / Ha de SAU	153	394	386	652	284	528	526	818	468
RCAI / Production agricole	7%	17%	16%	27%	9%	18%	18%	28%	17%

Annexe 2-5. Caractéristiques moyennes des exploitations françaises de l'OTEX 4600 « bovins-viande » selon les huit classes de la typologie en 2019

Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Ratio 1 – Production/UTA	-	-	-	_	+	+	+	+	
Ratio 2 – EBE / CI	-	-	+	+	-	-	+	+	
Ratio 3 – EBE / Annuités	-	+	-	+	-	+	-	+	
Nombre d'exploitations	6 060	2 140	2 300	7 120	6 210	3 210	3 040	5 180	35 250
Unités de travail agricole	1,32	1,35	1,43	1,43	1,26	1,35	1,46	1,36	1,36
- dont % UTA salariée	6%	3%	10%	3%	10%	7%	14%	7%	7%
Superficie agricole (ha)	79	80	94	86	134	128	154	129	109
SAU par UTA (ha)	60	59	66	60	107	95	105	95	80
Subventions (€)	36 400	38 700	45 300	43 800	56 400	58 600	65 900	62 200	50 500
Subventions / UTA	27 600	28 600	31 700	30 600	44 800	43 400	45 100	45 700	37 100
Subventions / SAU	461	482	480	510	420	460	428	483	462
Subventions / Production	48%	44%	48%	48%	33%	34%	35%	37%	39%
Subventions / RCAI	ns	303%	339%	145%	802%	221%	210%	132%	250%
Production agricole* (ϵ)	75 700	88 300	94 800	90 500	170100	174700	188300	165900	129300
Production agricole / UTA	57 400	65 400	66 300	63 300	135000	129400	129000	122000	95 100
Production agricole / SAU	960	1 099	1 006	1 055	1 268	1 369	1 223	1 289	1 183
Production agricole / CI	1,49	1,63	2,30	2,52	1,60	1,72	2,23	2,43	1,92
EBE par UTANS (€)	10 100	19 400	28 200	32 700	37 100	42 700	60 900	60 400	35 700
Annuités	15 900	5 300	25 200	7 800	33 600	14 000	52 900	18 800	20 800
EBE / Annuités	0,79	4,77	1,43	5,77	1,26	3,83	1,45	4,08	2,18
RCAI (€)	-4 400	12 800	13 400	30 200	7 000	26 500	31 300	46 900	20 200
RCAI / UTANS	-3 600	9 700	10 400	21 900	6 200	21 000	24 800	36 900	15 900
RCAI / Ha de SAU	-56	159	142	352	52	208	203	365	185
RCAI / Production agricole	-6%	14%	14%	33%	4%	15%	17%	28%	16%

Annexe 2-6. Caractéristiques moyennes des exploitations françaises de l'OTEX 4813 « ovins-caprins » selon les huit classes de la typologie en 2019

Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Ratio 1 – Production/UTA	-	-	-	-	+	+	+	+	
Ratio 2 – EBE / CI	-	-	+	+	-	-	+	+	
Ratio 3 – EBE / Annuités	-	+	-	+	-	+	-	+	
Nombre d'exploitations	1 480	860	1 050	1 600	1 670	1 010	770	1 480	9 920
Unités de travail agricole	1,42	1,46	1,58	1,86	1,48	1,59	1,69	1,61	1,59
- dont % UTA salariée	6%	7%	23%	15%	8%	10%	8%	13%	11%
Superficie agricole (ha)	66	52	58	75	101	92	124	115	86
SAU par UTA (ha)	46	36	37	40	68	58	73	71	54
Subventions (€)	37 000	25 700	31 900	50 000	50 400	48 700	66 300	59 000	46 600
Subventions / UTA	26 100	17 600	20 200	26 900	34 100	30 600	39 300	36 600	29 300
Subventions / SAU	564	492	549	666	500	531	535	515	544
Subventions / Production	43%	31%	37%	44%	27%	29%	34%	34%	34%
Subventions / RCAI	1169%	156%	185%	126%	259%	152%	149%	108%	165%
Production agricole* (ϵ)	85 300	83 000	85 900	112900	189700	167400	195600	173600	137300
Production agricole / UTA	60 000	56 800	54 400	60 700	128200	105300	115700	107900	86 300
Production agricole / SAU	1 299	1 592	1 479	1 503	1 882	1 826	1 577	1 516	1 604
Production agricole / CI	1,53	1,66	2,43	2,66	1,64	1,72	2,30	2,38	1,96
EBE par UTANS (€)	15 800	19 300	30 100	36 000	42 600	39 400	57 700	58 900	37 800
Annuités	13 400	3 400	21 200	7 500	35 500	11 300	50 900	15 900	19 200
EBE / Annuités	1,58	7,66	1,74	7,62	1,63	4,98	1,77	5,20	2,78
RCAI (€)	3 200	16 500	17 200	39 600	19 500	32 000	44 600	54 400	28 200
RCAI / UTANS	2 400	12 100	14 100	24 900	14 300	22 300	28 600	38 800	20 000
RCAI / Ha de SAU	48	316	297	527	193	348	360	475	330
RCAI / Production agricole	4%	20%	20%	35%	10%	19%	23%	31%	21%

Annexe 2-7. Caractéristiques moyennes des exploitations françaises de l'OTEX de 6184 « polyculture-Elevage » selon les huit classes de la typologie en 2019

Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Ratio 1 – Production/UTA	-	-	-	-	+	+	+	+	
Ratio 2 – EBE / CI	-	-	+	+	-	-	+	+	
Ratio 3 – EBE / Annuités	-	+	-	+	-	+	-	+	
Nombre d'exploitations	4 680	3 140	2 870	6 630	6 650	2 750	3 070	4 670	34 440
Unités de travail agricole	1,53	1,66	2,57	2,09	1,82	1,96	2,04	1,98	1,93
- dont % UTA salariée	14%	13%	43%	26%	20%	14%	21%	20%	22%
Superficie agricole (ha)	79	70	116	72	143	136	180	157	116
SAU par UTA (ha)	52	42	45	34	79	69	88	79	60
Subventions (€)	27 800	23 500	39 900	27 500	44 100	41 400	58 500	51 900	38 600
Subventions / UTA	18 200	14 200	15 500	13 200	24 200	21 100	28 700	26 200	20 000
Subventions / SAU	351	337	343	384	308	305	325	331	332
Subventions / Production	26%	19%	20%	16%	13%	11%	16%	14%	15%
Subventions / RCAI	ns	135%	142%	60%	194%	61%	108%	55%	97%
Production agricole* (€)	108600	120800	197800	167900	342800	371800	359400	359400	251100
Production agricole / UTA	71 000	72 800	76 900	80 400	188400	189700	176200	181500	130100
Production agricole / SAU	1 368	1 734	1 698	2 348	2 398	2 741	1 994	2 295	2 159
Production agricole / CI	1,44	1,52	2,09	2,28	1,52	1,58	2,00	2,15	1,79
EBE par UTANS (€)	12 900	21 700	41 500	44 800	55 500	65 500	79 300	94 300	53 000
Annuités	18 800	6 300	37 700	13 600	54 200	30 300	82 200	39 300	34 400
EBE / Annuités	0,90	4,97	1,60	5,07	1,50	3,63	1,56	3,79	2,31
RCAI (€)	-2 400	17 500	28 100	46 100	22 800	67 400	54 300	94 100	39 800
RCAI / UTANS	-1 800	12 100	19 200	29 900	15 600	40 100	33 500	59 500	26 600
RCAI / Ha de SAU	-30	251	241	644	159	497	302	601	343
RCAI / Production agricole	-2%	14%	14%	27%	7%	18%	15%	26%	16%

^(*) Production agricole aides directes comprises

Les Working Papers SMART - LERECO sont produits par l'UMR SMART-LERECO

UMR SMART-LERECO

L'Unité Mixte de Recherche (UMR 1302) Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Economie sur les Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires comprend les unités de recherche en Economie INRAE de Rennes, INRAE de Nantes et les membres des Unités Pédagogiques de Rennes et Angers du département Economie, Gestion et Société de L'institut Agro-Agrocampus Ouest.

Adresse:

UMR SMART-LERECO, 4 allée Adolphe Bobierre, CS 61103, 35011 Rennes cedex

Site internet: https://www6.rennes.inrae.fr/smart

Liste complète des Working Papers SMART - LERECO :

https://www6.rennes.inrae.fr/smart/Working-Papers https://ideas.repec.org/s/rae/wpaper.html http://ageconsearch.umn.edu/handle/204962/

The Working Papers SMART - LERECO are produced by UMR SMART-LERECO

UMR SMART-LERECO

The « Mixed Unit of Research » (UMR1302) Laboratory for Empirical Research in Economics on Structures and Markets in Agriculture, Resources and Territories is composed of the research units in Economics of INRAE Rennes and INRAE Nantes and of the members of L'institut Agro-Agrocampus Ouest's Department of Economics, Management and Society located in Rennes and Angers.

Address:

UMR SMART-LERECO, 4 allée Adolphe Bobierre, CS 61103, 35011 Rennes cedex

Website: https://www6.rennes.inrae.fr/smart_eng/

Full list of the Working Papers SMART – LERECO:

https://www6.rennes.inrae.fr/smart/Working-Papers
https://ideas.repec.org/s/rae/wpaper.html
http://ageconsearch.umn.edu/handle/204962/

Contact

Working Papers SMART – LERECO

INRAE, UMR SMART-LERECO 4 allée Adolphe Bobierre, CS 61103

35011 Rennes cedex, France **Email**: smart-lereco-wp@inrae.fr

